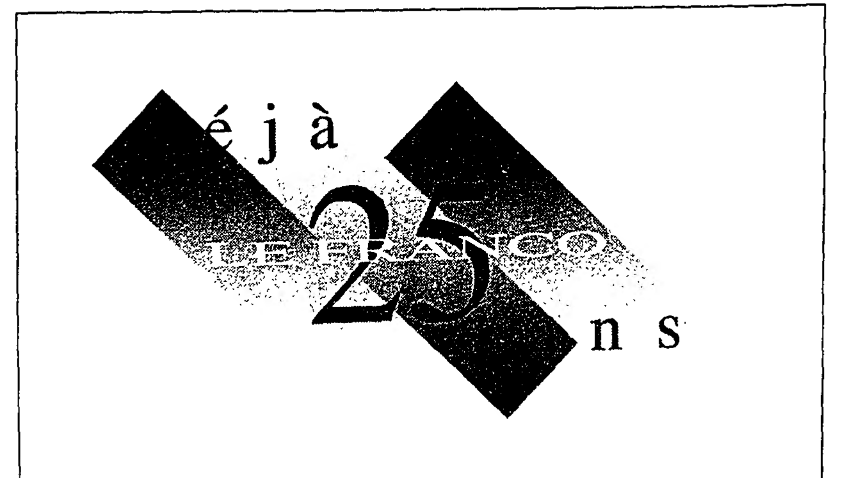



Vol. 27 n°42 Edmonton, le vendredi 19 novembre 1993 16 pages 60¢




*• Jean Gauthier et son oeuvre...*

# Rétrospective et perspective

ANNIE SIMARD

EDMONTON- Qui aurait pensé qu'une simple boîte de crayons de couleur contenait tant de merveilles? Par les délices de la simplicité, les dessins de Jean Gauthier fascinent et séduisent. Avec l'exposition se déroulant du 13 novembre au 20 décembre, au Centre Marie-Anne-Gaboury, l'artiste local dévoile son oeuvre en *Rétrospective et perspective.*

*Rétrospective et perspective* est une exposition d'oeuvres nouvelles et d'autres de collections privées, venant souligner cinq années de création artistique variée par Jean Gauthier. Les oeuvres choisies témoignent du cheminement de l'artiste depuis sa première exposition à la Faculté Saint-Jean, en 1988.

Artiste autodidacte, Jean Gauthier a quitté sa Gaspésie natale en 1984 pour obtenir une formation en éducation à la Faculté Saint-Jean. Tout en enseignant à Edmonton en immersion française depuis 1987, il a continuellement nourri son amour de l'art. Avec le développement de ce goût particulier pour le crayon de couleur, l'oeuvre de M. Gauthier est graduellement devenue partie intégrante de sa vie.





(Photo Annie Simard)

***Rétrospective et perspective,*** **la nouvelle exposition de l'artiste Jean Gauthier.**

L'oeuvre de Jean Gauthier, c'est avant tout l'art des couleurs. Avec des formes pures, les couleurs tranchantes transpirent d'émotions. Dans un style proche de l'enfance, ses dessins sont spontanés et émotionnels. La signification des oeuvres, telles que vécues par l'artiste, est voilée par des personnages sans visage mais dont l'expression se définit par la fluidité du mouvement et des couleurs.

L'art de Jean Gauthier s'inspire de la nature, une nature colorée de personnages qui regardent et interrogent. On y retrouve souvent Soeur Jeanne d'Arc dans des situations gaies et loufoques, nées de l'angoisse et de la tristesse mais s'épanouissant vers la délivrance et la libération.

Beaucoup des nouvelles oeuvres ont un lien très net avec la spiritualité. Dans cette recherche de la perspective, Jean Gauthier stimule l'ouverture de l'esprit et le risque de l'inconnu. Parmi les nouveaux dessins, *Été enfiévré* (1993) résume l'énergie et l'espoir de la saison estivale. Le goût de l'artiste pour la beauté maritime se retrouve aussi dans cette oeuvre, inspirée d'un premier voyage aux berges de l'océan Pacifique. Cette même passion de la mer est aussi exprimée par *Nostalgie* (1993), une description teintée de regrets de la péninsule gaspésienne.

Avec *Rétrospective et perspective*, Jean Gauthier poursuit son exploration de l'art et l'expression de lui-même. Les nouveaux dessins décrivent une thématique, une évolution distincte de son oeuvre et un contrôle encore plus intense des couleurs. En plus des dessins, de nouvelles cartes de Noël et un calendrier ont aussi été intégrés à l'exposition. Une exposition qui vaut vraiment la peine de s'arrêter, ne serait-ce que pour découvrir ces trésors livrés à Jean Gauthier par les crayons de couleur de notre enfance.

19/11

*• Le Parlement franco-canadien de l'Ouest*

# Un exercice de sensibilisation politique et culturelle

EMMANUEL CARCANO

YELLOWKNIFE(APF): La troisième édition du Parlement franco-canadien de l'Ouest s'est terminée le dimanche 14 novembre à Yellowknife, après trois jours de débats. Cinquante-quatre jeunes parlementaires s'étaient déplacés dans les Territoires du Nord-Ouest pour s'exercer aux pratiques de la démocratie et de l'art oratoire.

Le Parlement franco-canadien de l'Ouest, dont c'était la troisième édition cette année, est calqué sur la Chambre des communes d'Ottawa. On y propose des lois, on les discute, on les amende, on les vote ou on les défait. Seule petite différence: ces parlementaires ont entre 16 et 25 ans. Ils sont francophones et francophiles et viennent du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.



(Andréa Brais)

**Les jeunes parlementaires ont aussi eu la chance de prendre contact avec la musique autochtone. On voit ici de jeunes «drummers» de Yellowknife.**

Ils étaient 54 cette année, dont un cabinet formé de cinq

*...suite en page 2*




*...à lire en pages 2 et 3*

# En bref...

## Concert gratuit

CALGARY- L'Alliance française de Calgary et le Centre des Arts de Banff présentent un concert avec quatre musiciens français en résidence au Centre des Arts de Banff.

Le concert qui met en vedette Emmanuel Boulanger, violoncelle, Sophie Deshayes, flûte, Vincent Gervais, alto, et Thierry Pecou, piano, sera présenté le 30 novembre prochain à 19h00 au théâtre Boris Roubakine à l'Université de Calgary. Les musiciens joueront des oeuvres de Beethoven, de Fauré, de Pécou, de Roussel et de Weber.

Le concert est gratuit et les billets sont disponibles à l'Alliance française de Calgary.

## Aviseur pour la CNPF

ST-BONIFACE- La Commission nationale des parents francophones vient d'annoncer la composition de son «module d'experts» pour l'année courante. L'avocate Mary Moreau d'Edmonton est l'une des sept personnes qui a accepté l'invitation de la Commission.

Le mandat du module d'expertise varie selon les circonstances. Le module est appelé à se prononcer sur des questions d'ordre constitutionel et juridique et en aviser la CNPF quant aux actions à entreprendre. De plus, la CNPF invite le module à se prononcer sur des questions de planification stratégique, de priorités à moyen et long termes ainsi que les approches à privilégier dans les pourparlers avec les instances gouvernementales.

Me Moreau siègera sur ce module en compagnie de Me Michel Bastarache, du Nouveau-Brunswick, de Paul Charbonneau, ex-directeur-général de la CNPF, de Michael Clair, de Terre-Neuve, de Murielle Comeau, actuelle présidente de la CNPF, et résidente de la Nouvelle-Écosse, de Marc Godbout, directeur-général de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, et de Raymond Poirier, ancien président de la CNPF, et résident du Manitoba.

Le directeur général de la CNPF, Armand Bédard, agira comme secrétaire au module.

Spécial "Gestion scolaire"

** Le projet de Loi 8*

# La gestion de l'éducation francophone en Alberta

En vertu des amendements à la loi scolaire de l'Alberta adoptés le 10 novembre 1993 par l'Assemblée législative de l'Alberta, un plan de gestion scolaire de l'éducation des francophones sera mis de l'avant selon les modalités suivantes:

**• Régions éducatives francophones**

La province sera divisée en 6 ou 7 régions. Il y a déjà, dans chacune de ces régions géographiques, des commissions scolaires «anglophones» existantes.

**• Autorités régionales**

Les Autorités régionales francophones opéreront exactement comme des commissions scolaires existantes. Elles auront les mêmes pouvoirs et responsabilités que celles-ci, sauf pour le pouvoir de taxation ou réquisition. Initialement, trois (3) Autorités régionales seront établies: Edmonton, Rivière-La-Paix et St-Paul/Plamondon/Medley.

C'est le ministre de l'Éducation qui peut en tout temps, à condition qu'il y ait au moins une école francophone dans la région, établir une Autorité régionale francophone. Les parents, dont les enfants vivent à une distance raisonnable d'une école francophone opérée par une Autorité régionale francophone, auront le droit d'envoyer leurs enfants dans une école opérée par l'Autorité régionale, de participer directement à la gestion des écoles francophones de la région en votant pour les commissaires d'écoles et/ou en se portant candidat comme commissaire d'école eux-mêmes.

**• Comités coordonnateurs**

Dans chacune des régions de la province, qu'il y ait ou non une Autorité régionale, la loi permet au ministre de l'Éducation d'établir des Comités coordonnateurs. Chacune des 6 ou 7 régions de la province auront des Comités coordonnateurs, financés par la province et gérés par 3 personnes. Ils auront comme responsabilités de faire la promotion de l'éducation française et défendre les intérêts des parents francophones dans leur région. En plus de transiger avec les Autorités régionales ou les commissions scolaires anglophones de leur région, ils pourront aviser les Autorités régionales, les conseils scolaires ou le ministre de l'Éducation sur toutes questions touchant l'éducation française dans leur région.

**• Financement**

Chaque année, les Autorités régionales recevront, pour chaque étudiant inscrit dans leur(s) école(s) francophone(s), les mêmes subventions qu'Alberta Education accorde normalement aux commissions scolaires. De plus, les commissions scolaires seront obligées de transférer aux Autorités régionales une part équitable des taxes scolaires locales, proportionnelle aux nombres d'étudiants inscrits dans les écoles francophones. Enfin, même si les francophones continueront à payer leurs taxes scolaires aux commissions scolaires existantes, le financement des écoles francophones est légalement assuré par ces transferts de fonds.

FPFA

En ce qui concerne les Comités coordonnateurs ils recevront des octrois spéciaux leur permettant d'assumer leurs responsabilités et jouer leur rôle auprès des parents francophones de leur région.

Enfin, une entente financière (50/50) entre la province et le fédéral vient d'être conclue pour couvrir les coûts de démarrage.

**• Procédure pour les nominations et élections**

Le comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire, établi en septembre 1992, finalise présentement un plan de mise en oeuvre pour l'établissement des premières Autorités régionales et des premiers Comités coordonnateurs. En ce qui concerne les Autorités régionales, c'est le ministre qui nommera les premiers commissaires d'écoles à la suite d'une élection. Le comité de mise en oeuvre recommande que la FPFA, en collaboration avec les comités de parents, soit responsable de cette première élection. Par la suite, ces commissaires seront élu(e)s lors des élections civiques (à tous les trois ans), dont la prochaine a lieu en octobre 1995. Tous les parents qui ont des enfants inscrits dans le(s) école(s) francophone(s) de leur région pourront voter pour les commissaires de leur choix et pourront eux aussi se présenter comme commissaires. Ceci veut dire que la liste des parents dans une école devient aussi la liste électorale.

Pour les Comités coordonnateurs, c'est le ministre qui, à partir d'une liste qui lui serait soumise par la FPFA (suivant une période de nomination et selon les recommandations du comité de mise en oeuvre), nommera les membres qui y siégeront.

**• Conclusion**

L'éducation francophone sera gérée par des Autorités régionales et par des commissions scolaires anglophones (là où il n'y a pas d'Autorités régionales). La mise sur pied d'Autorités régionales permettra de maintenir des services d'éducation francophone qui sont de qualité et qui tiennent mieux compte des besoins spécifiques des francophones.

## Parlement

*...suite de la page 1*

personnes. Sans compter les pages, les greffiers et le Gouverneur général. Pour une majorité de parlementaires, cette expérience était la première du genre. Le plus difficile était peut-être de se familiariser avec les procédures et de s'exprimer en public et en français, sur des sujets parfois complexes.

Cinq projets de loi ont été discutés en assemblée. Le premier portait sur la pornographie et proposait de réglementer et de punir la production, la distribution et la vente de pornographie violente. Le projet a finalement été voté avec trois amendements et a donné lieu à des débats hauts en couleur. Il faut dire que chaque député ou ministre pouvait s'exprimer en toute liberté puisque les partis politiques n'étaient pas représentés dans cette assemblée. Il fut beaucoup question des droits de la personne et la Charte des droits et libertés fut l'un des documents le plus souvent brandis par les députés pour appuyer leurs propos.

Ce Parlement franco-canadien de l'Ouest ne se résumait pas seulement à des débats en Chambre. Ce fut également l'occasion pour ces jeunes de découvrir la ville de Yellowknife et ses cultures, de rencontrer de jeunes autochtones, des «drummers» qui ont assuré les cérémonies d'ouverture et de clôture du parlement au son des tambours. Ce fut, aussi, le moyen de rencontrer d'autres jeunes qui viennent d'ailleurs et qui vivent des réalités différentes.

Ce fut, aux dires de Michel Bédard, ministre de la Sécurité publique qui a déjà l'expérience de parlements précédents, «le meilleur et de loin». Ce que confirme Martyne Couture, Première ministre: «Cette année fut très différente du point de vue culturel, des activités et des sessions. Les «drummers», j'ai trouvé ça très spécial. Je pense que cela a ouvert l'esprit des gens à une autre culture. C'est ce côté que j'ai beaucoup aimé».

Suprême honneur, une vraie députée et aujourd'hui secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la Formation, Mme Ethel Blondin-Andrew, est venue s'entretenir avec les parlementaires pendant une heure. Pour Paul Lapierre, directeur général de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, cette «présence est très positive. Elle nous a donné son appui, on a ressenti son ouverture. Elle a vraiment l'intention d'écouter les jeunes». Le prochain parlement aura lieu en Colombie-Britannique.

## Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

**Mercredi le 20 novembre 1968, vol. 2 no. 2**

- Association canadienne française d'Edmonton... réunion de l'Exécutif provincial
- Rencontre annuelle de l'Amicale Saint-Jean: une soirée des mieux réussies
- Perspectives d'évolution du Collège Saint-Jean
- Ottawa songe à confier l'administration des postes à une société de la Couronne
- Premier vaisseau spatial à passer derrière le soleil

Spécial "Gestion scolaire"

# Le 10 novembre 1993...

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Il y a déjà plus de cent ans que les francophones luttent pour une éducation dans leur langue maternelle dans la province de l'Alberta. Pourtant en 1982, avec l'enchâssement de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Constitution, un nouveau concept prend forme: celui de la gestion scolaire. Et c'est le 10 novembre dernier, désormais date historique pour la francophonie albertaine, que la Législature a adopté la Loi 8 donnant le droit aux francophones de gérer leurs écoles.

Le jugement Mahé-Bugnet, rendu par la Cour suprême du Canada en mars 1989, a sûrement été le début de la conversion des provinces au respect de l'article 23 de la Charte. Mais qu'est-il arrivé au cours des dix dernières années pour que les francophones finissent par convaincre leur gouvernement de la nécessité d'adopter une loi en leur faveur?

Tout a débuté en 1982, alors qu'un groupe de parents d'Edmonton demande au ministre de l'Éducation de l'époque, qui a référé le cas entre les mains des commissions scolaires, d'instaurer une école française pour leurs enfants. En 1983, se voyant refuser ce droit ainsi que l'impossibilité pour l'école privée Georges et Julia Bugnet de survivre, Jean-Claude Mahé et l'Association Georges et Julia Bugnet intentent des poursuites judiciaires contre l'Alberta. La cause ne sera pas facile car même les Franco-Albertains doutent à ce moment-là de la justesse de la demande.

Après un fort lobbying de la part des parents, on voit, en 1984, la création des deux premières écoles homogènes françaises: Maurice-Lavallée à Edmonton et Sainte-Anne à Calgary. Pendant les dix années qui vont suivre, on verra les parents se concerter davantage et se donner des moyens comme les comités régionaux de parents et la Fédération des parents francophones de l'Alberta créée en 1986. Ils se battront contre vents et marées, dans la confrontation ou la compréhension, pour voir l'ouverture de neuf autres écoles françaises.

De son côté l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) ne lésine pas non plus. Lobbying, pressions, manifestations sont autant de moyens pour faire connaître et reconnaître l'article 23 de la Charte. Une fois le jugement de la Cour suprême rendu en 1989, il est temps de penser à la mise en oeuvre de la gestion scolaire.

On tient d'abord une étude, réalisée par M. Lionel Desjarlais, portant sur le régime d'application de l'article 23 en Alberta. Le rapport traite, entre autres, de la question du nombre d'enfants admissibles à une éducation en français et du contrôle des commissions scolaires sur ces nombres.

Puis vient ensuite l'étude sur la gestion et le contrôle de l'enseignement en français en Alberta conduite par MM. Philippe A. Lamoureux et Denis Tardif. Rédigé selon les recommandations mêmes des membres de la communauté francophone, le rapport propose les fondements d'un modèle de gestion qui apparaissent aujourd'hui dans la Loi 8: par exemple, la création de commissions scolaires régionales.

Toutefois, un autre rapport viendra ajouter et renforcer l'étude Lamoureux-Tardif, celui du groupe de travail supervisé par le ministre de l'éducation, Jim Dinning. On y verra apparaître, entre autres, l'idée de créer des comités régionaux là où les Autorités régionales ne sont pas nécessaires.

Enfin, le gouvernement Getty, en 1992, poursuit jusqu'en deuxième lecture le projet de Loi 41. Mais le référendum constitutionnel et la démission du Premier ministre albertain ou peut-être la simple mauvaise volonté de la Chambre mèneront le projet de loi à mourir au feuilleton de la session législative au printemps 1993.

En mai 1993, la Secrétaire d'État, Monique Landry, annonce que le gouvernement fédéral investira 112 millions de dollars pour inciter les provinces récalcitrantes à donner aux francophones du Canada ce qui leur revient de droit. Et ce sera sous le règne de Ralph Klein, élu au mois de juin, que le dénouement heureux de dix années de lutte prendra forme...

Le 10 novembre 1993, une date historique pour les francophones de l'Alberta.

# Adoption de la loi sur la gestion scolaire



(Photo Jean-Luc Thibault)

**La francophonie albertaine a célébré dignement l'adoption de la Loi 8 sur la gestion scolaire.**

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les bouchons de champagne ont sauté dans la communauté francophone de l'Alberta, le 10 novembre dernier. En effet, après un marathon parlementaire qui a duré toute la nuit, les députés de la Législature albertaine ont adopté, en troisième lecture, le projet de Loi 8 portant sur la gestion scolaire.

«C'est probalement la loi la plus importante qui ait passé à la Législature dans toute l'histoire de la francophonie albertaine», s'est enthousiasmé le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), M. Paul Denis.

Dans ses grandes lignes, la Loi 8 permet dorénavant au ministre de l'Éducation de la province de créer des Autorités régionales qui agiront au même titre que les commissions scolaires anglophones existantes, à l'exception qu'elles n'auront pas le droit au prélèvement des taxes. D'ici septembre 1994, on devrait voir la création de trois Autorités régionales dans les régions de Rivière-la-Paix, du nord-est (Bonnyville, St-Paul, Plamondon) ainsi qu'à Edmonton. Ces Autorités seront administrées par des commissaires élus par les parents eux-mêmes. Le financement viendra principalement des transferts de fonds d'une école à une autre.

Dans les autres régions, on verra la création de Comités coordonnateurs, composés de parents, qui serviront à conseiller les commissions scolaires anglophones sur les besoins des francophones en matière scolaire à ces endroits.

«Enfin, on va pouvoir dire qu'on a de vraies institutions qui nous appartiennent et qu'on fait ce qu'on est supposé faire, c'est-à-dire renverser le processus d'assimilation», de déclarer le président sortant de l'ACFA, Denis Tardif. Il faut ajouter que les nouvelles Autorités régionales auront aussi comme mandat de recruter de nouveaux élèves et ce, à partir du niveau préscolaire. Ce qui n'était qu'un facteur très secondaire dans les commissions scolaires anglophones deviendra un point de premier plan.

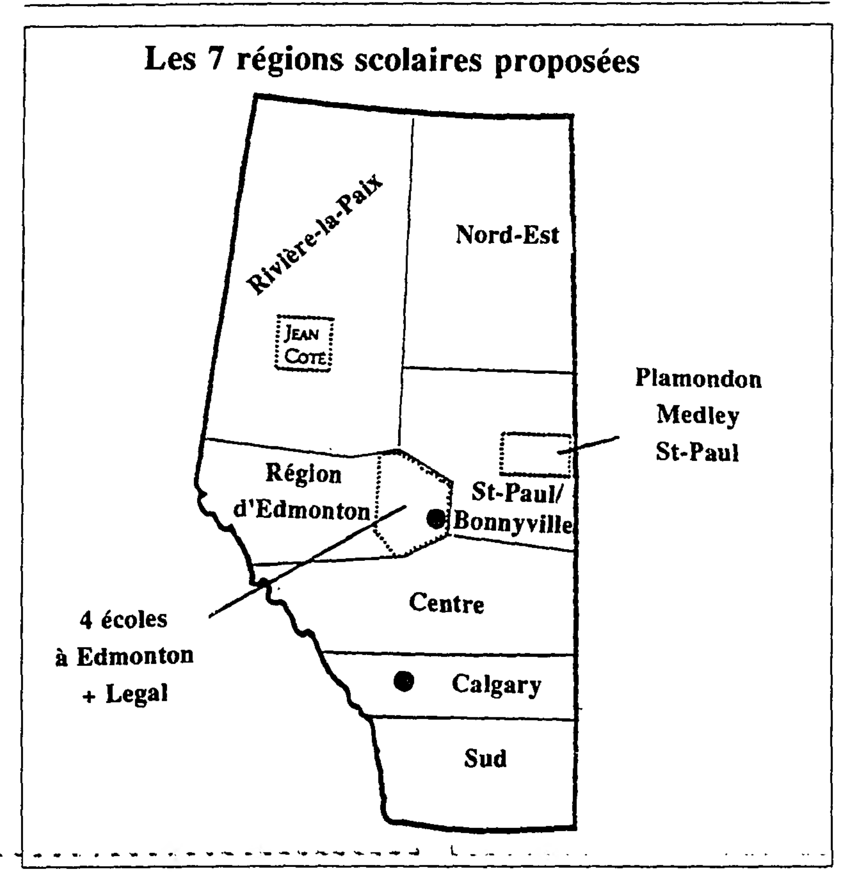
Au cours des prochains mois, l'ACFA et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) auront à surveiller et à aider à la mise en oeuvre de la gestion scolaire. «Nous croyons que nous allons pouvoir être responsable de la mise en candidature des premiers commissaires scolaires», a indiqué Mme Dolorèse Nolette, présidente de la FPFA. Selon la FPFA, les commissaires seront nommés d'après des propositions venant des membres de la communauté et seront élus comme il se doit en 1995.

«Évidemment, il va falloir regarder les règlements rattachés à cette loi-là. Il y a un comité formé par le gouvernement auquel nous participons, le comité de mise en oeuvre et d'implantation. Nous allons, avec la Fédération des parents, travailler pour s'assurer que ce qu'il y a dans la loi, c'est en pratique ce que nous voulons», d'ajouter M. Paul Denis.

Du côté des compressions budgétaires proposées au cours des derniers mois par le gouvernement Klein, il semble que les écoles francophones auront aussi à en subir les conséquences. «Dans la mesure où il va y avoir des réductions dans les subventions qui sont versées aux commissions scolaires annuellement, certainement que ça va affecter les écoles francophones comme toutes les autres écoles», a laissé entendre le directeur du *Language Services Branch*, M. Gérard Bissonnette.

Par exemple, Mme Nolette pense que les Autorités régionales n'auront d'autres choix que de partager certaines ressources telles certains spécialistes. «Je ne vois pas comment on pourrait faire autrement».

Toutefois, le financement de base accordé selon une entente Canada/Alberta signée au mois d'octobre ne sera pas «touché». Selon cette entente, le gouvernement fédéral versera 24 millions de dollars en six ans pour l'éducation en français. De cette somme, 11 millions de dollars seront directement consacrés à la mise en oeuvre de la gestion scolaire. De son côté, la province versera également 11 millions de dollars.



## Éditorial

# C'est le temps de célébrer... mais...

Dix ans après l'adoption de la Charte des droits et libertés, et trois ans après la décision de la Cour suprême dans la cause Mahé, les francophones de l'Alberta auront enfin le contrôle de leurs écoles.

Le fait d'avoir attendu si longtemps, et d'avoir connu de nombreuses déceptions au cours des dernières années, a provoqué une réaction mitigée dans le milieu francophone. Si on se réjouit avec raison de cette victoire, on déplore également les difficultés qui ont parsemé le chemin menant à la gestion scolaire. On craint également le ressac qui risque de frapper la minorité francophone en Alberta à la suite de l'adoption de la Loi 8.

**La gestion aux francophones**

Commençons par la victoire, par les célébrations. Il y a eu une certaine surprise au matin du 10 novembre lorsque les Albertains ont appris que les membres de la Législature albertaine avaient campé toute la nuit sur leur banquette législative pour mijoter une omelette de projets de loi, parmi lesquels se retrouvait la Loi 8.

Cette loi, donnant la gestion scolaire à la minorité francophone, venait d'être adoptée par la grande majorité des députés des deux côtés de la Chambre. Seuls cinq députés conservateurs du sud de l'Alberta n'ont pas reconnu le droit constitutionnel des francophones de gérer leurs propres écoles.

Cette victoire est le fruit des efforts d'un grand nombre de Franco-Albertains qui se sont battus, souvent envers et contre tous, afin de s'assurer que l'un des outils de développement les plus importants de la commauté francophone, l'éducation, soit placé sous son contrôle. Les gens qui ont travaillé à sa cause sont trop nombreux pour être mentionnés dans cette page. Il y a bien sûr les intervenants politiques qui ont, sans cesse, exercé des pressions auprès des politiciens pour que la Charte canadienne des droits et libertés soit respectée. Mais il y aussi tous ces parents qui, dans leur localité, dans leur région, ont cru que l'établissement d'une école homogène française pour l'éducation de leurs enfants étaient la voie à suivre. Ils se sont battus eux aussi. Ils ont fait confiance à leur communauté, et par leur actions, ils ont forcé la main du gouvernement qui ne pouvait plus leur refuser leurs droits constitutionnels de s'occuper de l'éducation de leurs enfants.

Si les bouchons de bouteilles de champagne ont sauté dans la communauté francophone au lendemain de l'adoption de la Loi 8, c'est qu'il y avait là matière à fêter, matière à célébrer. Cette victoire est doublement importante pour les francophones de l'Alberta, car elle reconnaît non seulement leur droit à la gestion scolaire mais elle vient également confirmer leur légitimité comme peuple fondateur du Canada. Le gouvernement albertain a rendu justice aux francophones en leur accordant la gestion scolaire. Ce droit leur appartient et il ne pouvait pas être question de le diluer de quelque façon que ce soit. Un droit ça s'exerce, ça ne se marchande pas.

**Mais... le ressac...**

Si l'adoption de la Loi 8 était très attendue, elle arrive cependant à un bien mauvais moment. Car elle risque de provoquer inutilement une portion de la population albertaine qui n'accepte pas encore l'idée que les francophones de ce pays, qui vivent à l'extérieur du Québec, ont droit à certains services dans des domaines comme la langue, la culture et l'éducation. L'obtention de ces services linguistiques, culturels et scolaires relèvent de «l'Histoire canadienne» que s'amuse encore à nier un trop grand nombre de Canadiens, dont les cinq membres du gouvernement conservateur qui ont voté contre le projet de loi.

L'adoption de la Loi 8 arrive à un mauvais moment parce que le gouvernement albertain procède actuellement à une réévaluation du système scolaire qu'il trouve trop dispendieux. Le gouvernement Klein souhaite réduire de 369 millions de dollars le budget à l'éducation. Il est donc logique de penser que les 24 millions de dollars que le gouvernement fédéral entend consacrer à l'éducation française en Alberta, ce qui inclut entre autres l'implantation de commissions scolaires francophones, vont provoquer l'ire d'un certain nombre d'Albertains. Les francophones auront beau expliquer en long et en large l'origine du financement, il y en aura toujours pour dénoncer une situation qu'ils jugent inéquitable. Les Franco-Albertains devront faire fi de ces personnes et continuer, comme ils l'ont toujours fait, à assurer le développement harmonieux de leur communauté.





LE FRANCO

APF

OPSCOM

Directeur par intérim: Jean-Luc Thibault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 34,24 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

# Courrier des lecteurs

## Lettre au ministre de l'Éducation, Halvar C. Jonson

Cher monsieur Jonson,

Albertaine de naissance, puis par choix, je souhaite exprimer mon appréciation pour l'appui de la province aux programmes de langue française et aux écoles catholiques.

Je suis inquiète par les récentes discussions concernant l'éducation et je demande au gouvernement de s'engager encore plus fortement envers l'inclusion des langues et de la spiritualité dans la conception de notre éducation de base.

Tout en reconnaissant que l'actuelle réalité fiscale nécessite une réévaluation de la contribution des différents programmes d'éducation, il est important de protéger les aspects qui renforcent le tissu de la société canadienne et albertaine alors que l'on se dirige vers une économie globale. Etre capable de communiquer efficacement dans les deux langues officielles ainsi que dans d'autres langues, nous, Albertains, bénéficierons d'une situation avantageuse sur les marchés nationaux et internationaux.

En montrant clairement nos valeurs spirituelles et en étant respectueux de celles des autres, nous pourrons également bénéficier de nombreux avantages dans un village global. Une éducation morale de qualité apporte à l'élève les principes de base et les valeurs avec lesquels il pourra faire face à un monde de plus en plus complexe et agir de façon positive.

Nous avons l'obligation constitutionnelle de maintenir autant l'éducation française que les écoles confessionnelles, tel que clairement établi dans la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi constitutionnelle de l'Amérique britannique.

Laissons-nous agir avec vision et lucidité par rapport à l'inclusion des autres programmes de langues tel que l'immersion, le Core French, les langues du patrimoine et indiennes, afin de construire une société dans laquelle le citoyen moyen peut communiquer, comprendre et promouvoir la diversité qui est une caractéristique de la société canadienne.

Historiquement, le signe de la qualité de l'éducation a toujours été le haut degré d'alphabétisation dans plus d'une langue. Et laissons-nous être attentif à ce que la marque d'une société morale et juste soit vue de la façon qu'elle traite ses minorités. Laissons-nous atteindre un statut mondial démontrant comment nous, Albertains et Canadiens, pouvons, avec succès et avec respect composer avec nos groupes minoritaires, peu importe qu'ils soient définis, par la langue, la religion, la culture, le genre ou la classe sociale. Laissons-nous reconnaître l'énorme contribution que les francophones et les catholiques ont apporté dans l'établissement de cette province et dans le développement du pays. Laissons-nous construire une réalité albertaine qui inclut les différences comme une base de la qualité de notre éducation.

J'attends de recevoir du gouvernement albertain la confirmation qu'il va continuer d'une manière active à appuyer, promouvoir et parrainer des programmes de langues de qualité et d'éducation religieuse à travers la province.

Sincèrement,

**Yvonne Hébert, Ph. D.**
**Coordinatrice, secteur de l'éducation française et du programme de formation en enseignement**
**Université de Calgary**

## Voici la liste des correspondants et correspondantes du journal LE FRANCO.

| | |
|---|---|
| BONNYVILLE | Lucie Lavoie |
| CALGARY | Jacques Girard (sport)<br>Alain Bertrand<br>Jean-Pierre Grenier (culture) |
| CENTRALTA | Julie Bouchard-Dallaire<br>Lucienne Brisson (St-Albert)<br>Gilberte Lefebvre (St-Albert) |
| EDMONTON | Diane Lemelin<br>Annie Simard (culture)<br>Danyèle Lacombe |
| FORT McMURRAY | Marc Nadon |
| JASPER | Marie-Joël Diard |
| LETHBRIDGE | Adjoa Savage |
| PLAMONDON | Lina Labonté |
| RIVIÈRE-LA-PAIX | Sophie Savoie (St-Isidore)<br>Michel Bouchard (Falher)<br>Jeannette Ouellette (Tangent)<br>Noëlla Fillion (Donnelly) |

## LA GESTION DES CONSEILS SCOLAIRES: ÇA PEUT CHANGER QUOI?




En vertu des amendements à la loi scolaire de l'Alberta adoptés le 10 novembre 1993 par l'Assemblée législative de l'Alberta, le ministre de l'Éducation a maintenant le pouvoir légal d'établir des conseils scolaires francophones régionaux (Regional Authorities) qui seront gérés par des individu(e)s qui seront élus par les parents francophones qui ont des enfants inscrits à l'école francophone.

Voici, selon la FPFA, les 10 grands avantages de pouvoir gérér nos propres conseils scolaires francophones:

### 1. Le regroupement des effectifs scolaires

**Actuellement:** Les 9 conseils scolaires qui gèrent les écoles francophones se concertent très peu à propos des écoles francophones. On fonctionne de façon isolée.

**Changement:** Les 3 conseils scolaires qui géreront les écoles francophones pourront plus facilement se consulter, se concerter et jouer un rôle pro-actif. Ils pourront tous retirer les bénéfices de la concertation (l'union fait la force).

### 2. La représentativité

**Actuellement:** Aucune représentation de la communauté francophone au sein des conseils scolaires.

**Changement:** Tous les conseillers scolaires seront élus par des parents ayant des enfants inscrits à l'école francophone (et éventuellement tous les membres éligibles de la communauté francophone).

### 3. Le processus décisionnel

**Actuellement:** Les facteurs suivants influencent démesurément les décisions des conseillers scolaires concernant l'éducation des francophones:
- effets sur les programmes anglais;
- effets sur les programmes d'immersion;
- opinions des électeurs anglophones.

**Changement:** Les facteurs suivants auront un plus grand poids sur les décisions des conseillers francophones:
- compréhension des besoins éducatifs spécifiques des élèves francophones
- souci du plus grand bien des enfants francophones;
- opinions des électeurs francophones.

### 4. L'utilisation des établissements

**Actuellement:** Les décisions sont prises par des anglophones, souvent en fonction des besoins de la majorité.

**Changement:** Toutes les décisions seront prises par des francophones en fonction des besoins de la communauté francophone (notion d'école communautaire), tout en tenant compte de l'impact sur l'éducation des enfants.

### 5. La promotion du programme

**Actuellement:** La majorité généralement anglophone facilite l'accès à ses écoles (anglaise et immersion). Ceci est normal. La promotion du programme est, en général, laissée à l'initiative des comités de parents.

**Changement:** La promotion du programme deviendra une des responsabilités importantes des conseils scolaires francophones. Les francophones faciliteront l'accès à leurs écoles francophones. Ceci est aussi normal.

### 6. L'affectation des fonds

**Actuellement:** Il est difficile de savoir si l'école francophone reçoit et utilise toutes les subventions auxquelles elle a droit, puisque c'est le conseil scolaire qui perçoit directement les subventions. Aussi, les priorités budgétaires sont établies par la majorité anglophone.

**Changement:** L'affectation des fonds (détermination des priorités) pour les écoles francophones se fera par des francophones. Aussi, les fonds disponibles seront pleinement perçus et affectés aux écoles francophones, et les dépenses seront vérifiables.

### 7. La politique culturelle et linguistique

**Actuellement:** Il n'existe présentement aucune politique ministérielle. La politique linguistique et culturelle est souvent élaborée et véhiculée par les enseignants et par les directeurs d'école au niveau des écoles, sans l'appui formel et continu du conseil scolaire.

**Changement:** Les conseils scolaires, avec l'appui des parents et des directions d'écoles, pourront établir des politiques claires concernant la vie culturelle et linguistique à l'école, et tous pourront participer à la réalisation et au succès de ces politiques.

### 8. Le préscolaire

**Actuellement:** Dans le contexte dans lequel elle vit, la majorité anglophone ne voit pas le préscolaire comme une phase nécessaire de préparation linguistique.

**Changement:** Pour les francophones, le préscolaire devra être un élément important de recrutement, de francisation ou d'accueil, et pourrait faire partie de certaines décisions concernant l'école française.

### 9. La participation des parents

**Actuellement:** En plus de participer, par le biais du comité de parents, aux objectifs de l'école, les parents organisent des campagnes de financement, exercent des pressions et revendiquent des droits. Bien que nous ayons déjà le droit de vote, les chances d'élire un francophone qui pourrait assurer un suivi aux besoins exprimés demeurent extrêmement minimes.

**Changement:** En plus de continuer à participer aux comités de parents, les parents pourront se porter candidat aux élections scolaires ou bien exercer leur droit de vote en faveur du candidat de leur choix, avec le résultat que la tâche de revendiquer et faire des pressions sera modifiée.

### 10. La qualité de services

**Actuellement:** En ce qui concerne les besoins éducatifs des jeunes, et comme l'a dit la Cour suprême du Canada en 1990, «les minorités linguistiques ne peuvent pas être certaines que la majorité tiendra compte de toutes leurs préoccupations linguistiques et culturelles». En réalité, les autorités se bornent souvent à évoquer le petit nombre d'étudiants francophones pour justifier l'insuffisance des services.

**Changement:** En regroupant tous les étudiants des écoles francophones de la province sous 3 conseils scolaires, nous serons en meilleure position pour faire valoir les besoins éducatifs des étudiants, de mettre des pressions nécessaires pour obtenir les programmes d'étude appropriés et ainsi continuer à assurer des services de qualité, comparables à ceux disponibles chez les anglophones.

**Fédération des parents francophones de l'Alberta**
Pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2 téléphone: 468-6934

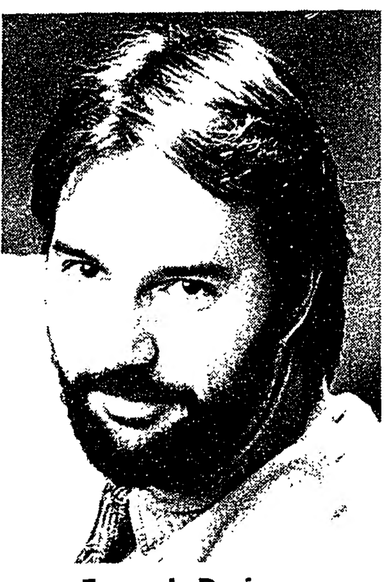
# Portraits d'opéra

ANNIE SIMARD

EDMONTON- Dans sa forme traditionnelle, l'opéra a été défini par des chanteurs statiques s'exprimant dans une langue qui nous est souvent étrangère. Avec une nouvelle génération d'artistes, l'opéra s'établit maintenant comme un art plus complet. Parmi la relève, Gaëtan Laperrière et François Racine travaillent avec passion à cet art remodelé par une coordination musicale, vocale et scénique. Les deux Québécois sont présentement de passage à Edmonton, pour la présentation de *La Bohème*. Chanté en italien avec surtitres anglais, le célèbre opéra de Giacomo Puccini sera présenté les 27, 30 novembre et le 2 décembre par le *Edmonton Opera*.



Gaëtan Laperrière



François Racine

Originaire de Montréal, Gaëtan Laperrière a étudié avec son oncle, le chanteur d'opéra bien connu Robert Savoie. Ayant fait ses débuts en 1984 avec le *Canadian Opera Company* (Toronto), le baryton a édifié une renommée internationale sur sa voix exceptionnelle et ses talents d'acteur. Encourageant l'intégration du théâtre à l'opéra, M. Laperrière reconnaît cependant les contraintes qui limitent parfois le déplacement des chanteurs. L'exercice vocal demandant une énergie physique considérable, ceux-ci doivent calculer soigneusement leurs mouvements en fonction de leurs partitions. Alors qu'on a pu le voir à Edmonton en 1989 dans *L'elisir d'amore*, Gaëtan Laperrière incarnera cette fois Marcello dans *La Bohème*.

Aussi natif de Montréal, François Racine travaille présentement à la mise en scène de *La Bohème*. Ayant terminé ses études à l'UQUAM en 1983, il a depuis dirigé plusieurs opéras au Canada. Fervent amateur de théâtre, M. Racine a aussi fait la mise en scène pour plusieurs pièces, dont *De mémoire d'armoire*, de Sylvie Nicolas, présentée par le Théâtre Français d'Edmonton en 1986. Apprivoisé graduellement par l'opéra, François Racine mise sur l'instrument de musique idéal pour traduire les émotions, la voix.

Avec cette version de *La Bohème*, on nous promet un éventail d'émotions. De l'amour au drame, de l'euphorie à la tragédie, ce grand classique est celui recommandé au public néophyte désirant découvrir l'opéra.

PARLE-MOI DE FRANCOPHONIE



GUY LACOMBE

POUR NOËL,
vous cherchez un cadeau
qui vient du coeur
pour vos parents?
pour vos grand-parents?



OFFRE SPECIALE DES DEUX LIVRES :
*Anecdotes du vécu*
*Religieux et religieuses*







CONTACTEZ:
FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA (403) 469-1344



## CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Le journal LE FRANCO et la librairie LE CARREFOUR invitent les jeunes francophones de 18 ans et moins à participer au concours de dessins de Noël.

Nous remettrons 8 PRIX d'une valeur de $25 chacun, aux deux plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - 6 ans et moins
Catégorie B - 7 à 9 ans
Catégorie C - 10 à 13 ans
Catégorie D - 14 à 18 ans

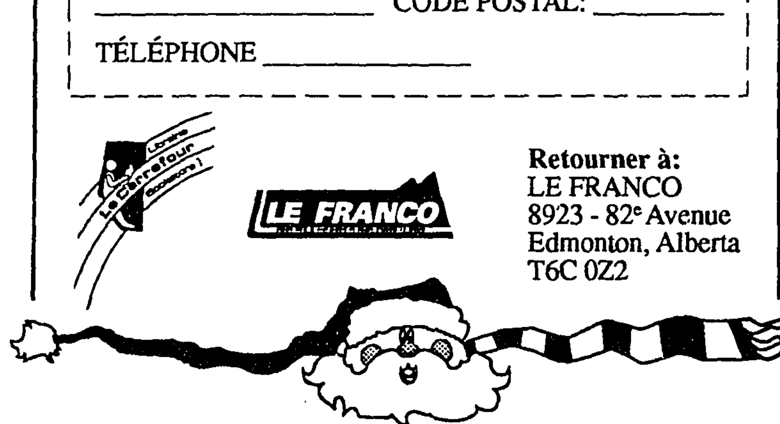
Date limite: vous avez jusqu'au 10 décembre 1993, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.

Les noms des gagnants seront connus dans l'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL du journal LE FRANCO, le 17 DÉCEMBRE 1993.

Les 8 dessins gagnants serviront à illustrer l'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL et seront aussi exposés à la librairie LE CARREFOUR du 17 décembre 1993 au 7 janvier 1994.

Pour identifier qui a fait le dessin, s.v.p. utiliser le coupon ci-joint:

NOM: ____________________
ÂGE: __________ CATÉGORIE: __________
ADRESSE: ____________________
__________ CODE POSTAL: __________
TÉLÉPHONE __________





Retourner à:
LE FRANCO
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Avis de nomination
CN Amérique du Nord



Gerald Davies

Paul M. Tellier, président-directeur général des Chemins de fer nationaux du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de Gerald Davies au poste de premier vice-président du Marketing.

Ardent promoteur de l'orientation client, M. Davies s'est acquis une réputation de leader et d'innovateur au sein de l'industrie ferroviaire nord-américaine. Il a occupé plusieurs postes de haute direction dans les secteurs du marketing, de l'exploitation et des finances auprès du Burlington Northern Railroad et de CSX Transportaiton. Natif de Lethbridge, en Alberta, il détient un doctorat en économie des transports de la Washington State University.

CN Amérique du Nord assure des services de transport et de distribution axés sur le rail dans l'ensemble du Canada et des États-Unis.

## Les beautés de la langue française

**LES ANIMAUX** tiennent un rôle dans un grand nombre d'expressions françaises dont l'utilisation donne un langage imagé. En voici quelques-unes:

**Avoir un regard d'aigle:** c'est avoir une façon pénétrante de voir les choses. Se dit aussi d'une personne qui remarque tout.

**Avoir des yeux d'aigle:** c'est avoir une vue très perçante.

**Crier comme un aigle:** crier d'une voix perçante.

(Tiré de FRANC-CONTACT, juillet 1993, Conseil de la vie française en Amérique)



*Association canadienne-française de l'Alberta*
de Fort McMurray

vous invite à la fête de Noël qui aura lieu le **4 décembre** à compter de **18h00** au Keyano Collège de Fort McMurray.

Plusieurs activités seront au programme: souper, animation, danse, jeux et autres surprises.

Le coût des billets est de: **$20 pour les membres**
**$22 pour les non-membres.**

Les billets sont en vente au local de l'ACFA.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Jean-Luc Simard au **791-7700**.

# 14e Festival de la Moisson

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- «La fête de la Moisson à Plamondon prend sûrement de l'ampleur chaque année. C'est important pour les jeunes familles que cela continue chez-nous. On a besoin de se réunir et de s'amuser ensemble, comme on le faisait au temps de ma jeunesse», confie un octogénaire qui vient à la fête depuis ses débuts, en 1980.

Plus de 350 personnes de la région se sont donné rendez-vous à la salle communautaire de Plamondon, le 12 novembre dernier, pour la fête annuelle de la Moisson, organisée par l'ACFA régionale. Le secrétariat provincial était représenté par MM. Richard Barrette, Yves Caron, David Fréchette et par M. Jean-Luc Thibault, directeur par intérim du Franco.

La fête a débuté par la prière de remerciements pour les bienfaits reçus de la moisson. Les convives se sont ensuite attablés pour déguster un bon souper «d'habitant».

La soirée s'est poursuivie par un spectacle comprenant des monologues, des sketches et des chansons comiques des artistes renommés de Plamondon. Les personnages d'Eustache, de Séraphin et de La Bolduc, interprétés par Jérémie Gauthier, demeurent encore bien populaires. Reed Gauthier, Jocelyn Labonté et Roy Plamondon ont également présenté des monologues amusants. Les classes de la maternelle à la neuvième année de l'École francophone ont joué quelques numéros musicaux. Crystal Plamondon, en compagnie de sa fille Christie Dawn, a chanté plusieurs chansons populaires dont «Capitaine, capitaine...». La chanteuse a aussi présenté un sketch en compagnie de plusieurs cousins et de son frère Réginald. À en juger par les rires des spectateurs, les artistes ont été grandement appréciés. On a terminé la soirée en se divertissant et en dansant.

Jérémie Gauthier, président du comité organisateur, tient à souligner le travail de préparation de tous les bénévoles qui ont fait de la fête un succès. Il les remercie tous chaleureusement.

Enfin, pour résumer en deux mots la soirée, on pourrait citer les paroles du nouveau président de l'ACFA provinciale, M. Paul Denis: «Vivons notre francophonie dans la joie et l'harmonie». Cela était certainement évident vendredi dernier...

**MOI, LE FRANÇAIS, JE LE PARLE PAR COEUR...**

• *Le Franco*

## Le comité ad hoc se réunit

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le comité ad hoc créé pour redéfinir le mandat du Franco et son fonctionnement se réunira pour la première fois en décembre.

Le comité est composé de Nicole Bugeaud-Croteau, présidente de l'ACFA régionale de Bonnyville; Yves Chouinard, délégué du comité exécutif de l'ACFA provinciale; Michel Bouchard, employé à l'ACFA de Rivière-la-Paix et correspondant du journal; Lina Labonté de Plamondon, correspondante; France Levasseur-Ouimet, reconnue pour ses qualités en administration; Guy Lacombe, ex-rédacteur en chef du Franco; Roger Motut, ex-éditorialiste et de Lyne Lemieux, directrice en information/politique à l'ACFA provinciale.

Guidé par un document de discussion élaboré par le directeur général de l'ACFA, M. Georges Arès, et par le directeur général adjoint, M. Richard Barrette, le comité sera chargé d'examiner le mandat et le rôle du Franco dans la communauté, ses rapports avec l'ACFA qui est l'actionnaire/propriétaire de l'hebdomadaire et de voir quelle structure pourrait assurer une bonne administration et protéger la liberté de presse du journal. «Il se peut qu'on revienne avec un conseil d'administration comme avant. On ne sait pas», laisse entendre Mme Lemieux.

Selon Mme Lemieux, le comité ad hoc se réunira trois ou quatre fois, ce qui devrait suffire pour soumettre ensuite des recommandations et prendre les mesures qui s'imposent.

## Ghislaine Allard à Centralta

JULIE B. DALLAIRE

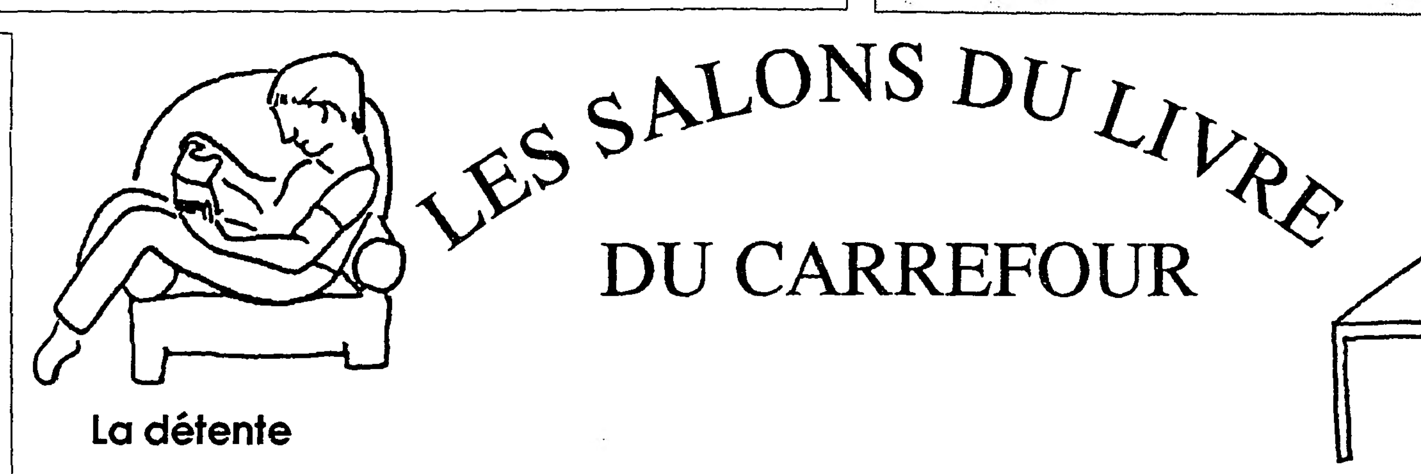
LEGAL- Depuis le 15 novembre dernier, l'ACFA Centralta a une nouvelle agente de développement. Mme Ghislaine Allard remplace Mme Sophie Dupuis-Graves, maintenant à l'ACFA régionale d'Edmonton.

Selon Claude Dallaire, président de la régionale, Mme Allard sera un atout important pour Centralta. «Son dynamisme, son sens du défi et son sourire constant nous a vraiment facilité la tâche quant à notre choix».

Il faut dire que Mme Allard a une bonne idée de ce qu'est le développement communautaire. Native de St-Isidore, elle est présidente de Francophonie Jeunesse de l'Alberta depuis plus de deux ans. C'est la fierté de la langue et de la culture françaises qui ont poussé Mme Allard à poser sa candidature. Elle a commencé à visiter la région et à rencontrer les membres afin de mieux connaître la régionale. «J'aimerais augmenter le membership, faire participer les jeunes et travailler à des projets spéciaux pour les gens de tout âge afin d'assurer la survie de la régionale et de la francophonie», de dire Mme Allard.

C'est un beau défi! Bonne chance Ghislaine!

**Le Franco**
**465-6581**

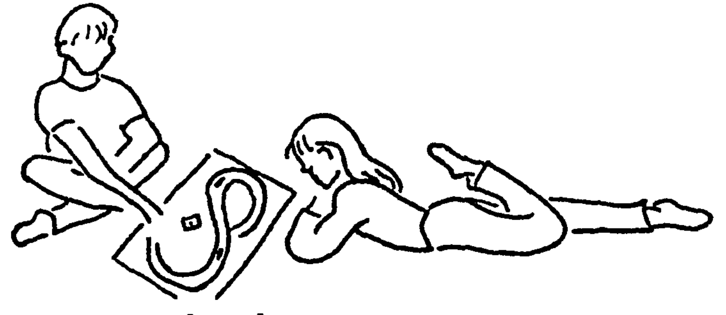

en collaboration avec
la régionale de
**Centralta**

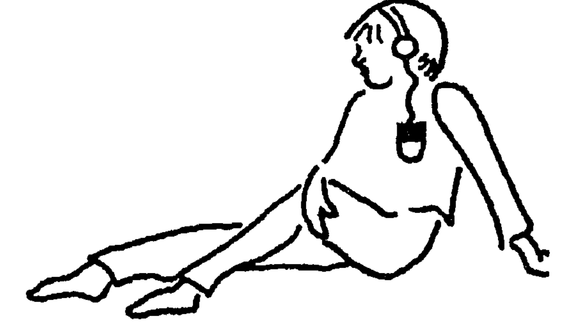
seront à la bibliothèque de l'école Citadelle

le mercredi **24 novembre** de **15h00** à **21h00**
le jeudi **25 novembre** de **15h00** à **21h00**

*Bienvenue à tous*

Pour de plus amples renseignements
adressez-vous à Sophie 961-3665



# «Les francopho

• *Publi reportage*

## Après 25 ans, «l'art dentaire retient en


- Analyse de besoins - Perfectionnement et formation sur mesure
-Planification stratégique et évaluation - Cours, séminaires et conférences
- Centre de ressources humaines




Jean Watters, Ph.D. et associés - Conseillers-experts
4207 - 115e Rue, Edmonton (Alberta) T6J 1P3
Téléphone: (403) 437-4692 Télécopieur: (403) 988-9559

*Nous avons l'expertise pour mieux vous servir!*

DR R.D. BREAULT
DENTISTE

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2 Tél.: 439-3797




Nous desservons Edmonton et la région

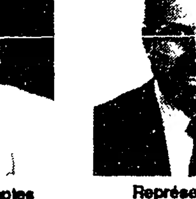
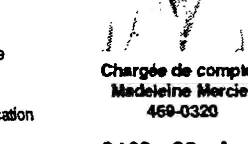
REALTY (1983) LTD
MEMBRE DU EDMONTON REAL ESTATE BOARD

GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 Bur.: 459-7786 Téléc.: 459-0235




NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT



Conseillers en planification financière
• Programme financier
• Fonds d'investissement
• Certificat de planification garanti
• Régime enregistré d'épargne retraite
• Assurance-vie et invalidité
• Rentes
• Régimes enregistrés d'épagne éducation
• Bénéfices de groupe
• Hypothèques
• Services d'impôt

Chargée de comptes
Madeleine Mercier
459-0320

Représentant
Armand Mercier
468-9406

9109 - 82e Avenue, Emonton, Alberta
Téléphone 468-1658


Quelles histoires d'horreur lorsque nos parents ou grands-parents nous racontent leurs visites chez le dentiste! Les dents arrachées à froid, les plombages avec leur incessante «drill»...Il y avait de quoi pleurer la veille de ce redoutable rendez-vous!

Aujourd'hui, bien que nous sommes destinés à rendre visite au dentiste une fois par année, au moins on ne peut pas utiliser la douleur comme excuse pour l'éviter. C'est tout de même une bonne chose!

Ronald Breault est dentiste depuis vingt-cinq ans. Il raconte: «quand j'ai commencé, notre mandat était de contrôler la douleur et les infections.» Mais petit à petit, l'idée de prévention s'est popularisée. Plutôt que de subir les conséquences de la carie, pourquoi ne pas trouver un moyen de l'empêcher?

Cela a eu comme résultat de transformer considérablement le travail des dentistes...

**Ronald Breault**

Lorsqu'il était jeune, Ronald Breault avait reçu un manche de ballet en pleines dents. Il était heureux que les dentistes aient pu rétablir sa denture.

Ses expériences «dentaires» et l'encouragement de ses enseignants du Collège Saint-Jean l'ont donc incité à se lancer plus spécifiquement dans ce domaine.

En 1969, après six ans d'université, il n'a pas perdu de temps pour établir sa propre clinique. L'endroit qu'il privilégiait était le *Strathcona Medical Dental Building*. «Je voulais avoir accès à d'autres services médicaux.» En effet, cet édifice regroupe plusieurs dentistes, des médecins, un oculiste, un physiothérapeute et quelques laboratoires.

Depuis ce temps, son travail s'est beaucoup transformé...

Aujourd'hui, le travail des dentistes consiste essentiellement à soigner les maladies de gencives, à réparer les dents, à remplacer les dents perdues, à améliorer l'apparence des individus en faisant du travail esthétique et à régler des problèmes de jointure.

Ronald Breault s'intéresse au développement du visage et de la denture dès la naissance. Il se soucie, plus particulièrement, de la mâchoire des enfants qu'il estime moins bien développée chez les enfants de cette génération. «Un enfant doit sucer avec la langue contre le palais pour développer la mâchoire supérieure. Aujourd'hui, les gens trichent en facilitant ce processus. Par exemple, on agrandit le trou des bouteilles pour que le bébé ait à travailler moins fort.»

Dans ce domaine, Ronald Breault est quelque peu innovateur en donnant des prothèses à des enfants aussi jeunes que deux ans et demie. «Ce que la langue aurait dû faire, je le fais avec une prothèse.»

Ce genre de travail est beaucoup plus moderne que les connaissances qu'il a acquises à l'université dans les années 60. Comment fait-il, alors, pour se tenir à jour sur les nouvelles méthodes et technologies?

Il y a un règlement qui dit que






CENTRE MARIE-ANNE-GABOURY
LE BISTRO

Restaurant - Bar - Spectacles
Salles privées pour réunions d'affaires - Service de traiteur
«Réservez dès MAINTENANT pour votre PARTY de Noël»

8711 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Y9
Tél.: 468-6983 Téléc.: 468-1599

PRINTING Impressions & GRAPHICS INC.

George Magnan

4972 - 92e Avenue, Edmonton, Alberta T6B 2V4
Tél.: 463-8231 • Téléc.: 462-9726


*Encouragez l*
*et professionn*
*à cette*

*L'achat ch*
*c'est in*

# nes en affaires»

## core mon enthousiasme.»

**Ronald Breault**

les dentistes, pour garder leur licence, doivent accumuler 100 points par année. Ces points correspondent au nombre d'heures que les dentistes passent aux études.

Le *Edmonton and District Dental Society* fait venir des conférenciers pendant neuf mois de l'année. Les dentistes peuvent obtenir des points en assistant aux conférences.

Ronald Breault explique qu'il a obtenu son idée pour les prothèses dentaires d'un spécialiste en Angleterre. Pendant dix ans, il communiquait avec lui tous les six mois afin de perfectionner son système de prothèses.

**Le dentiste, fait-il mal?**

Il y a vingt-cinq ans, les dentistes avaient moins d'équipement, moins de possibilités.

Aujourd'hui, les dentistes ont accès à plusieurs moyens de réduire l'anxiété des patients.

Par exemple, Ronald Breault a des privilèges à certains hôpitaux de la ville. Ainsi, il a le droit de faire son travail à l'hôpital s'il estime qu'il est avantageux d'endormir le patient. Il utilise ce privilège lorsqu'il s'agit de cas spéciaux ou de petits enfants.

Mais un autre aspect qu'il ne faudrait pas négliger en parlant des améliorations de l'art dentaire depuis est l'importance que les dentistes accordent aux émotions de leurs patients. L'idée est de réduire l'anxiété des patients. Cela se fait en administrant des médicaments oraux lorsque les patients sont dans la salle d'attente. Lorsque vient leur tour, ils ne ressentent pas la peur. Le docteur Breault explique que «c'est comme s'ils avaient bu une demi-bouteille de vin à eux seuls; ils sont réveillés, mais pas inquiets.»

Ces améliorations sont le résultat de deux choses principalement. D'une part, la



compétition a incité les dentistes à améliorer leur service. En d'autres mots, «il faut plaire plus qu'avant au public.» Mais chose encore plus importante selon le docteur Breault, «le monde est devenu plus conscient des problèmes psychologiques.»

Ronald Breault est très bien placé pour améliorer ses connaissances de l'univers psychologique des victimes de dentistes; son épouse est psychologue. «En étant autour de Loraine, affirme-t-il, je suis des cours de psychologie.» En effet, elle lui donne souvent des suggestions et des conseils qu'il applique à son travail quotidien. Il a même suivi des cours d'hypnotisme avec elle.

«On hypnotise le monde simplement avec notre façon d'être. Le langage du corps est puissant. Il sert à atteindre la confiance du patient. Si je suis nerveux, il sera inquiet. En étant confiant, ça le rassure. Dans ce sens, je crois que j'utilise l'hypnose.»

**De nouvelles inquiétudes**

Bien que la peur de la douleur peut être éliminée, une nouvelle inquiétude a surgi ces dernières années chez la population en général: la peur du SIDA. Ronald Breault raconte que certains de ses patients qui avaient l'habitude de le visiter aux six mois n'étaient pas retournés pour une période de deux ans! Il a vite compris pourquoi. Ainsi, le docteur Breault voudrait profiter de cette occasion pour rassurer les gens. Les dentistes, aujourd'hui, prennent toutes les précautions nécessaires pour éliminer la possibilité de la transmission du SIDA.

De l'équipement moderne de stérélisation est maintenant une chose standard chez les dentistes. Les gants et les masques sont aussi obligatoires.

Selon lui, il n'y a aucun danger si les dentistes adoptent ces nouvelles technologies.


DUVAL HOUSE PUBLISHING
18228 - 102e Avenue
Edmonton, Alberta, T5S 1S7
Téléphone: 488-1390 Télécopieur: 482-7213



8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
téléphone: 465-6581 télécopieur: 465-3647

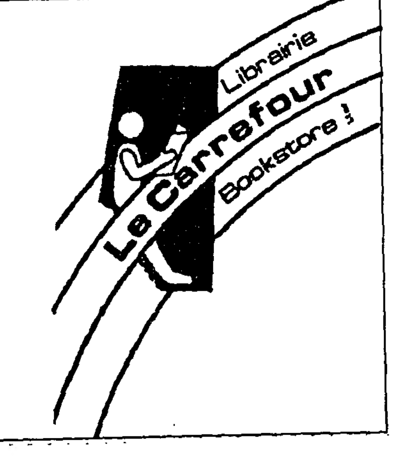
TERRA LANDSCAPING LTD.
Résidentiel, condominium, commercial
Colette Ruselle Houle L.A.T.
Architecte paysager



Consultation, planification, aménagement paysager, entretien
Tél.: (403) 470-0748

Téléphone (403) 433-9584
Télécopieur (403) 432-7936
Renée Rivard
Rivard Management Consultants Ltd.
7311 - 105A Rue, Edmonton (Alberta) T6H 4J9
Études et développement de marché - Études de faisabilité - Gérance - Investissement

*les commerçants*
*nels qui paticipent*
*: promotion*
*:hez les nôtres,*
*important!*

JACQUES TREMBLAY
Gérant


8927D - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-1556
Téléc.: (403) 469-2120



Pour tous vos besoins de voyage
Hys Center, 11010 - 101 Rue,
Edmonton, Alberta T5H 4B9
(403) 423-1040
Albert Tardif, président


# Un employé à la Cité francophone

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le projet de la Cité francophone, le centre communautaire d'Edmonton, est plus vivant que jamais. Et c'est lundi dernier que Claude Moquin est devenu officiellement le premier employé rémunéré à travailler sur le projet.

C'est que le projet, mené jusqu'à aujourd'hui par des bénévoles, passe à un stade qui demande davantage de temps et d'appuis; de là la nécessité d'embaucher un employé. «On arrive à un point dans tout le processus du centre, où c'est le temps de faire avancer des dossiers qui arrivent tous en même temps», affirme M. Jean-Louis Dentinger, président du bureau de direction du centre communautaire.


Claude Moquin

«On doit passer de la phase de conceptualisation à un projet concret», explique, Claude Moquin, ex-directeur de l'ACFA régionale d'Edmonton. La tâche de M. Moquin sera donc, principalement, de coordonner la campagne de prélèvement de fonds qui sera annoncée prochainement ainsi que la campagne de communications, qui aura pour but de promouvoir la Cité francophone. On est également à réviser les plans préliminaires du centre pour qu'ils correspondent exactement aux besoins exprimés par la communauté.

Il y a déjà plus de trois ans qu'on travaille sur le projet, et pourtant, les informations sur sa progression sont demeurées plutôt rares. Selon Claude Moquin et Jean-Louis Dentinger, il s'agit de prendre son temps pour bien édifier les bases afin que le processus soit crédible et solide. «Dans la francophonie, on n'a jamais eu de projet semblable. On est tous des recrues», ajoute M. Moquin.

Le projet du centre communautaire d'Edmonton est évalué à 8 000 000$.

*• 2000$ en prix*

# L'Ouest se donne le mot!

EDMONTON- Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA) lance une campagne de promotion sur l'alphabétisation. Pour maximiser l'impact de cette campagne, le CECA, en compagnie d'organismes similaires au Manitoba et en Saskatchewan, propose un concours de textes, avec 2000$ de prix à partager entre les cinq textes gagnants. De plus, le CECA s'est associé avec la maison d'édition québécoise «la littérature de l'oreille» pour éditer les textes gagnants de ce concours dans la collection *Lecture Simple et Facile*.

Ce concours «L'Ouest se donne le mot!» est ouvert à tous. Cependant, compte tenu du public cible, les textes soumis doivent respecter certaines conditions. Les sujets traités doivent être susceptibles d'intéresser les adultes. La longueur des textes ne peut dépasser cinq pages et doivent être dactylographiés à double interligne. Finalement, le vocabulaire, la syntaxe et le déroulement du récit doivent être très simples.

Le comité de sélection des textes sera composé de coordonnatrices en alphabétisation des trois provinces de l'Ouest. Il s'agit de Murielle Gagné de Plurielles au Manitoba, de Catherine Darvault du Service fransaskois d'éducation des adultes de la Saskatchewan, d'Angèle Buteau, du CECA, région du nord-est, de Marie-Claire Brousseau, une apprenante de l'Alberta, et de Sylvie Roy, pédagogue et conceptrice de la méthode.

La date limite du concours «L'Ouest se donne le mot» a été fixée au 31 décembre. Pour de plus amples informations sur ce concours, il faut communiquer avec le Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA) de votre région Edmonton (468-1584), St-Paul (645-6214), Calgary (297-4023) et Falher (837-2063).

# «Faut-il brûler les sorciers?»

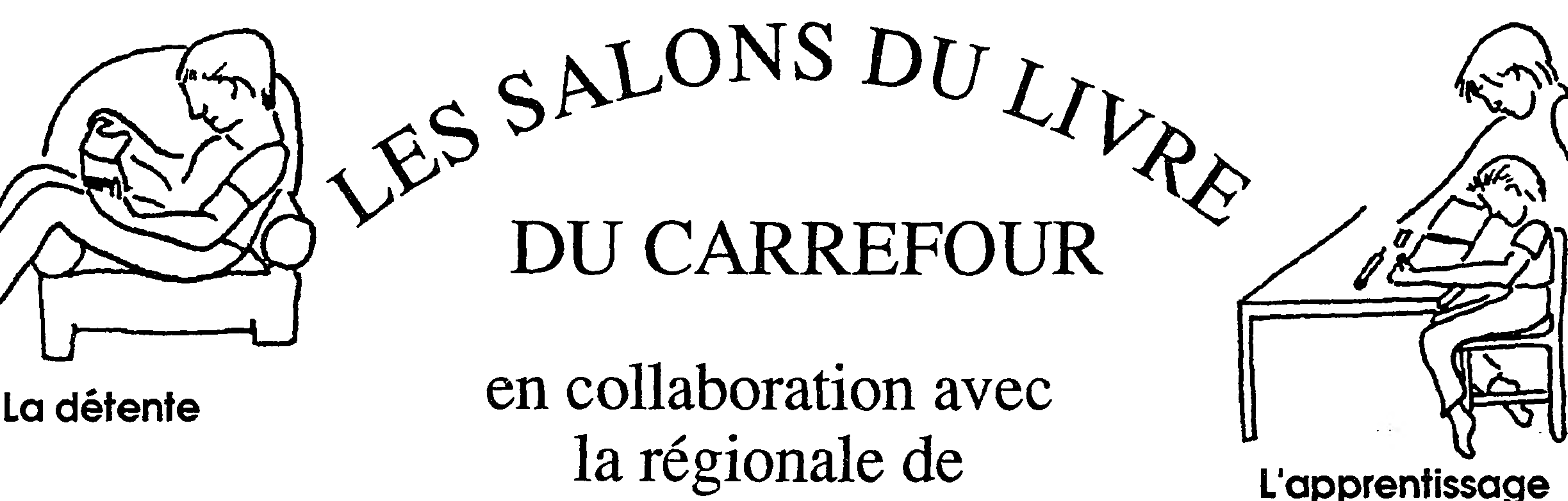
EDMONTON- À l'initiative de la Faculté St-Jean, de l'Alliance française et du Consulat général de France, Madame Sophie Houdard, maître de conférences à l'Université du Maine à Le Mans en France, auteure de nombreux travaux sur la sorcellerie et la «fiction» diabolique, sera à Edmonton à la fin de novembre pour une conférence à la Faculté St-Jean sur «les sciences du diable».

Après cette conférence, vous saurez tout sur la magie dans l'Europe rurale des 17e et 18e siècles, sur la sorcellerie comme mode de relation de l'homme à la nature, sur les loups-garous et les nuits de sabbat...

La conférence «Faut-il brûler les sorciers?» sera présentée le mardi 30 novembre à 17h00 à la Faculé St-Jean. L'entrée est libre.

La conférence de Mme Houdard sera également diffusée par téléconférence à partir de la Faculté St-Jean pour l'Alberta et du Collège Mathieu de Gravelbourg. Pour les personnes intéressées par cette téléconférence, il vous suffit de communiquer en Alberta à Edmonton (403 465-8700), à Grande-Prairie (539-2975), à Lethbridge (320-3235), à Fort McMurray (791-4856), à Rivière-la-Paix (624-4616) ou à St-Paul (645-6214) et en Saskatchewan au (306 648-3129).

Madame Houdard tiendra également une séance de signature de son livre «Les sciences du Diable» le 30 novembre prochain à la librairie Le Carrefour entre 14h00 et 15h30.


DU CARREFOUR

en collaboration avec
la régionale de
**Rivière-la-Paix**

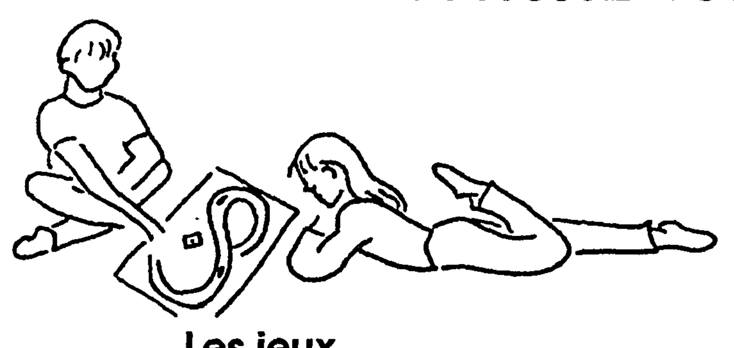
seront à l'école Héritage

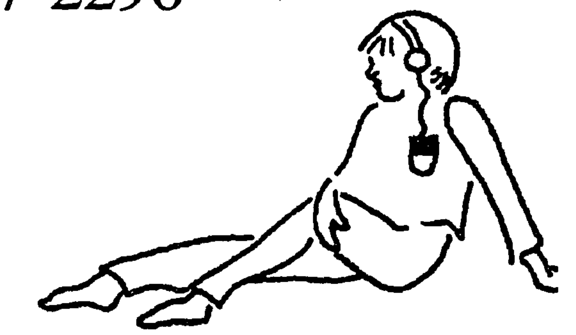
le jeudi **25 novembre** de **9h00** à **21h30**
le vendredi **26 novembre** de **9h00** à **18h00**
le samedi **27 novembre** de **10h00** à **16h00**

Madame Lina Bourgeois, la coordonnatrice des Salons du livre, sera sur place pour vous aider dans votre sélection de livres, musique et vidéos

*Bienvenue à tous*

Pour de plus amples renseignements adressez-vous à Denis 837-2296



# On cause au féminin

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La Semaine nationale de l'éducation se tenait, pour la troisième année consécutive, du 8 au 14 novembre dernier. Pour l'occasion la division albertaine du Réseau Action Éducation Femme a organisé des activités spécialement pour les femmes francophones de l'Alberta, dont les soupers causerie d'Edmonton et de Saint-Paul.

À Edmonton, la soirée a réuni plus de 60 participantes. Tenu au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury, le souper a été animé par Mme Gilberte Gougeon. Cette dernière a donné une conférence intitulée «La croissance personnelle, l'affaire de toute une vie». Teintée d'humour, la présentation de Mme Gougeon a permis aux femmes de réfléchir sur les nouvelles valeurs des années 1990 et sur les multiples façons de bien réussir sa vie. L'estime de soi, le sens de l'humour, l'écoute des autres et de soi, penser à soi, sont, entre autres, des valeurs qui ont été analysées. Comme l'a si bien dit la conférencière, les femmes doivent faire un choix: «Mener, suivre ou s'enlever du chemin».

Le souper a aussi fait de grandes gagnantes grâce à la remise de nombreux prix de présence.



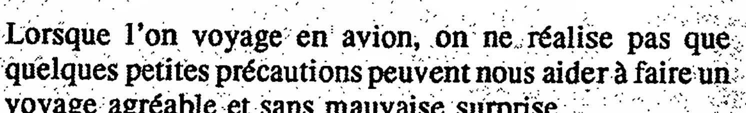
(Photo Carole Thibeault)

**Gilberte Gougeon**

À St-Paul, les animatrices du souper à la fortune du pot, Marcella Gascon et Angèle Buteau, ont été agréablement surprises car une trentaine de femmes ont participé à la soirée. Elles en ont profité pour lancer un nouveau programme intitulé «Me connaître, m'aimer». Les participantes ont donc pris part au premier atelier du programme qui traite de l'estime de soi et de la peur. D'après Mme Buteau, la soirée a été un succès puisque plus de personnes encore veulent participer aux trois derniers ateliers qui se dérouleront au cours des prochaines semaines. Ces prochains ateliers porteront sur l'acceptation de soi et le pardon, l'autonomie et la balance de vie ainsi qu'une revue de l'ensemble du programme.

Enfin, les femmes de Calgary ont aussi été invitées à prendre part à un souper causerie. Cependant, la participation a été si peu nombreuse que la soirée a été annulée.

## VOYAGER EN AVION



Lorsque l'on voyage en avion, on ne réalise pas que quelques petites précautions peuvent nous aider à faire un voyage agréable et sans mauvaise surprise.
Voici donc quelques petits conseils pour faciliter vos déplacements:

- À votre arrivée à destination vous serez heureux de retrouver un être cher, une amie, un parent. Les bagages qui tournent sur le carrousel peuvent se ressembler. C'est pourquoi, vous devriez attacher des étiquettes d'identité à l'extérieur de vos bagages, et mieux encore, les identifier à l'intérieur également. En apposant sur votre valise un ruban de couleur ou un auto-collant, vous pourrez la repérer plus facilement et vous sauver un temps précieux.

- Si vous avez l'habitude d'arriver à l'aéroport cinq minutes avant l'heure du départ, vous pourriez avoir des surprises. La circulation est souvent dense et les parcs de stationnement sont souvent pleins. Allouez-vous assez de temps; arrivez au moins une heure avant l'heure du départ prévue. Mieux encore, faites-vous déposer par quelqu'un d'autre.









AVIS À TOUS LES ENFANTS!!

GRANDE VISITE DU PÈRE NOËL AU CARREFOUR!!!



QUAND? le samedi 27 novembre, de 12h00 à 17h00

OÙ? À la librairie **Le Carrefour**
8927D - 82e Avenue
Edmonton, Alberta



VENEZ FAIRE PRENDRE VOTRE PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL.
C'est votre seule occasion de le faire **en français**.
Un photographe professionnel sera sur les lieux pour l'occasion.
Exceptionnellement le **CENTRE DE RESSOURCES DE LA FPFA**
sera ouvert de 10h00 à 14h00 pour permettre aux enfants de visiter le centre
tandis que les parents auront une chance de bouquiner au Carrefour.






**Le Franco 465-6581**

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

**DOSSIER:** CL 329 15
Escadre 4,
BFC Cold Lake
Construire une mézzanine au hangar 6

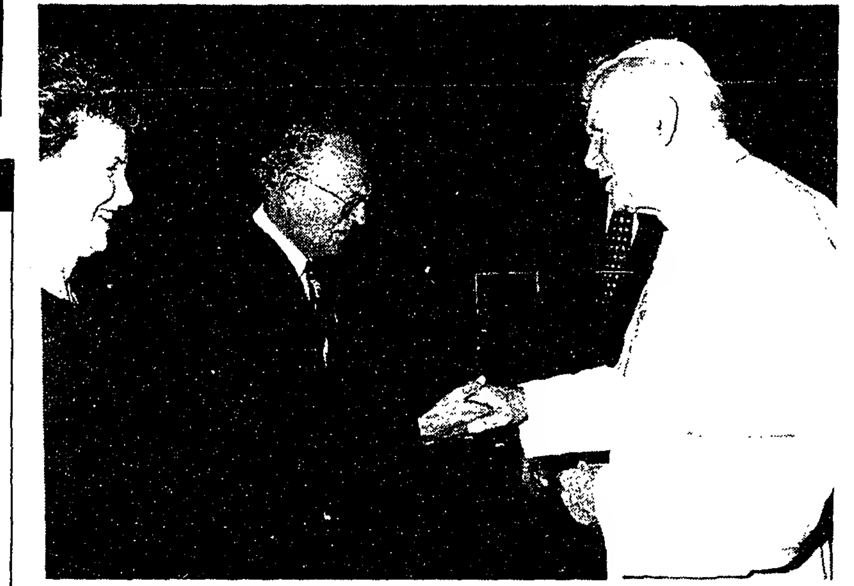
**DATE DE FERMETURE:**
LE MERCREDI 24 novembre 1993

**DÉPÔT POUR DOCUMENTS:**
$100.00

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureau du chantier de CDC, au bureau régional de CDC, ou au bureau de fermeture dans la région du projet.

Canada



EDMONTON- M. et Mme. Jules Lacoursière d'Edmonton se sont rendus à Rome du 15 au 21 octobre dernier pour participer aux réunions du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb. On les voit ici lorsqu'ils ont été présentés à Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. C'est à cette occasion que le Chevalier suprême de l'Ordre a présenté à Sa Sainteté un chèque au montant de 2 millions de dollars provenant du fonds «Vicarius Christi» établi à l'intention des oeuvres de charité personnelles du pape.

Lors de ses rencontres avec les Chevaliers de Colomb, le pape a exprimé sa gratitude pour les services qu'ils rendent à l'Église à travers le monde: «Je suis confiant que l'Ordre continuera son travail de renforcer et d'approfondir la formation chrétienne de ses membres. Sans un laïcat éclairé et instruit, la communauté ecclésiastique ne peut pas répondre adéquatement aux défis contemporains de la Foi et de la Morale.»


## À votre service

SHORNEY'S OPTICAL ESTABLISHED 1928
**Paul Lorieau**
**Téléphone: (403) 439-5094**
8217 - 112e Rue, Edmonton, Alberta T6G 2C8 (College Plaza)

**CADRIN DENTURE CLINIC**
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

**DR COLETTE M. BOILEAU**
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6 Tél.: 455-2389

**R.G. (Guy) OUELLETTE**
Vente - neuf et usagé - flotte - location
104e Avenue et 120e Rue
Edmonton, Alberta
T5K 2A7
**Tél.: 488-4881**





**Dr J. Georges Sabourin**
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien Gynécologue
303 Hys Centre
11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728


Téléphone (403) 466-8565
**PATENAUDE COMMUNICATIONS**
*Jean Patenaude, réalisateur*
*vidéo professionnelle - commerciale - mariage - télévision*
*service bilingue*
8408 - 56 Rue, Edmonton, Alberta T6B 1H7 Canada


**DÉRY PIANO SERVICE**
J.A. Déry R.P.T.
accordeur de pianos, réparations et entretien
tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)


Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**EDMONTON**

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10h

**Sainte-Anne**
**9810 - 165 Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Thomas d'Aquin**
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Saint-Joachim**
**9928 - 110e Rue**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Base Militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park**
Samedi: 19h

**CALGARY**

**Sainte-Famille**
**1719 - 5e Rue S.O.**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30


*Connelly McKinley Ltd.*
*Salon Funéraire*



**10011 - 114e Rue**
**Edmonton, Alberta**
**422-2222**

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222
256, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226




# Chronique nutrition

avec Nathalie Simoneau, nutritionniste

## La saga des gras alimentaires

Parlons-en de la confusion créée par les débats sur les gras alimentaires, on ne sait plus quoi penser! Je vais donc essayer de vous donner l'heure juste à ce sujet en commençant par expliquer l'origine et le rôle des différents gras alimentaires.

Pour débuter, parlons des gras saturés. C'est bien reconnu de nos jours, par la majorité des scientifiques, que les *gras saturés* sont l'élément contribuant le plus à faire augmenter le taux de cholestérol sanguin. Ils sont donc l'un des facteurs qui peut contribuer fortement au développement de maladies cardiovasculaires. Ce sont eux qui se chargent de faire augmenter le «mauvais cholestérol» dans le sang. Dans quoi retrouve-t-on les gras saturés ? Principalement dans les aliments d'origine animale tels la viande, les produits laitiers gras, le beurre... Il est aussi bon de noter qu'ils sont présents en quantité importante dans les *huiles tropicales* (huile de palme et de noix de coco) et en quantité moindre dans les huiles et les graisses végétales *hydrogénées* présentent dans plusieurs produits commerciaux. La plupart des margarines sont plus ou moins hydrogénées, c'est-à-dire saturées, pour les rendre tartinables.

Les huiles végétales polyinsaturées comme l'huile de tournesol, de maïs, de carthame sont des huiles qui peuvent aider à diminuer le «mauvais cholestérol» dans le sang. Il y a également les huiles monoinsaturées (huile d'olive, de canola et d'arachide), qui en plus de contribuer à la diminution du «mauvais cholestérol» sanguin ont tendance à maintenir le taux sanguin du «bon cholestérol».

Les notions de quantité et de fréquence de consommation peuvent faire toute la différence au monde entre une alimentation riche en gras et une alimentation saine. Il faut consommer tous les types de gras avec modération.

Dans le cas où une personne souffre de problèmes cardiaques, de cholestérol sanguin élevé, ou simplement si on est soucieux de sa santé, il importe de réduire sa consommation de gras total, de gras saturés et de cholestérol alimentaire. C'est une assurance de base dont l'efficacité ne trompe pas. Dans ce cas on recommande de choisir une margarine molle, à faible pourcentage d'hydrogénation et contenant 40 % et plus de gras polyinsaturés. Mieux encore, rechercher la margarine non hydrogénée.

Le choix de la margarine n'est pas en soi la réponse à tout. Il faut choisir des produits laitiers à faible teneur en gras, des viandes maigres, favoriser la consommation de poisson, de volaille et de mets sans viande. Opter pour des méthodes de cuisson qui ne demandent pas l'ajout de gras comme : cuire dans une poêle de téflon; à la vapeur; griller les viandes au four; bouillir. Tous ces petits trucs contribueront à diminuer l'apport total en gras et par le fait même en gras saturés.

**Pour commentaire, suggestion ou consultation communiquer avec Nathalie:**
**10756 - 81e Avenue, Edmonton, Alberta, T6E 1Y3**
**Téléphone: 439-5324**


Le succès en affaires exige une bonne planification une surveillance continue des résultats, cependant peu de nouvelles entreprises le font de façon convenable. **Entreprise Saint-Boniface Inc.** veut contribuer à la croissance du taux de survie des nouvelles entreprises en embauchant un:

**CONSULTANT AUX PETITES ENTREPRISES**

Le candidat idéal connaît déjà le succès dans sa propre entreprise et se voit comme un entrepreneur qui possède les connaissances nécessaires pour mettre sur pied une entreprise. Une éducation formelle, de l'entregent, la capacité de bien communiquer, d'excellentes connaissances en affaires et de la perspicacité envers les besoins de la petite entreprise lui permettront de préparer des plans d'affaires et d'établir des budgets pour une clientèle variée. Cette personne devra encourager ses clients et les aider à établir un système de comptabilité pertinent, en plus de leur fournir des conseils qui leur permettront de réussir en affaires.

Agissant sous la direction du directeur général, le consultant devra participer à l'élaboration et à la mise sur pied de divers projets qui contribueraient à l'accroissement du taux de réussite de nouvelles entreprises. Ce poste d'un an plaira à quelqu'un qui désire contribuer de façon positive à la communauté. La personne choisie doit être capable de travailler dans les deux langues officielles. Le traitement annuel se chiffrera entre $30 000 et $35 000. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1993 à M. Marc Lavoie, directeur général, Entreprise Saint-Boniface Inc., 157, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2







The Alberta Teachers' Association

11 93





## Semaine du 20 au 26 novembre 1993

### Samedi

| | |
|---|---|
| 17h00 | La course destination |
| 18h00 | La soirée du hockey: Pittsburgh à Montréal |
| 20h30 | Raison Passion |
| 21h10 | Vivre à Northwood |
| 21h40 | La petite vie |
| 22h10 | Le Téléjournal |
| 22h32 | Les nouvelles du sport |
| 22h50 | Télé-sélection: Le facteur sonne toujours deux fois |

### Dimanche

| | |
|---|---|
| 17h00 | La ruée vers l'art |
| 18h00 | Le Téléjournal |
| 18h10 | Découverte |
| 19h00 | Juste pour rire |
| 20h00 | Les Bx dimanches: Les aventures de M. Courtemanche |
| 21h00 | Les Bx dimanches: Dossier |
| 22h00 | Le dimanche |
| 22h30 | Scully rencontre |
| 22h58 | Le dimanche |
| 23h00 | Les nouvelles du sport |
| 23h25 | Ciné-Club: Le général de la Rovère |

### Lundi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Que le meilleur gagne |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | Manigances |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | Taquinons la planète |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le point |
| 21h00 | Cormoran |
| 22h00 | Les Kennedy |
| 23h00 | Ce soir en reprise |
| 23h25 | La ruée vers l'art |

### Mardi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Que le meilleur gagne |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | Autostop |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | M'aimes-tu |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Montréal P.Q. |
| 22h00 | Les Kennedy |
| 23h00 | Ce soir en reprise |
| 23h25 | Découverte |
| 24h05 | Second Regard |

### Mercredi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Que le meilleur gagne |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | La cour en direct |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | L'enfer c'est nous autres |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Sous un ciel variable |
| 22h00 | Les Kennedy |
| 23h00 | Ce soir en reprise |
| 23h25 | Course destination |
| 24h25 | En toute liberté |

### Jeudi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Livraison spéciale |
| 17h30 | Que le meilleur gagne |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | Second regard |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | Les pieds dans les plats |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Blanche |
| 22h00 | Les Kennedy |
| 23h00 | Ce soir en reprise |
| 23h25 | Sous la couverture |
| 24h25 | Cinéma: Bonjour l'angoisse |

### Vendredi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Les aventures de Tintin |
| 17h30 | Que le meilleur gagne |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | Parlez-moi d'hier |
| 19h00 | Country centre-ville |
| 19h30 | Regards sur la nature |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Les grands films: Croc blanc |
| 23h30 | Ce soir en reprise |
| 23h55 | Cinéma: Confidences sur l'oreiller |




## Semaine du 20 au 26 novembre 1993

### Samedi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Frou-frou |
| 19h00 | Gala cloture du 6e festival du film de Genève |
| 20h30 | Les voiles du future |
| 21h30 | Kaléidoscope |
| 22h00 | Journal télévisé Suisse |
| 22h30 | Frou-frou |
| 23h30 | Palais Royal |
| 00h20 | Radio France internationale |

### Dimanche

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Champ libre |
| 18h00 | 7 sur 7 |
| 19h00 | Jamais sans mon livre |
| 20h00 | Scoubidou |
| 21h00 | Les voiles du future |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 23h30 | 7 sur 7 |
| 23h30 | Jamais sans mon livre |
| 00h30 | Bon Weekend |
| 00h50 | Radio France internationale |

### Lundi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Téléobjectif |
| 19h00 | Bas les masques |
| 20h05 | Tell quel |
| 20h30 | Paris surface |
| 21h00 | Morte fontaine |
| 22h25 | Journal télévisé BELGE |
| 22h55 | Bas les masques |
| 00h00 | Téléobjectif |
| 00h50 | Radio France internationale |

### Mardi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Temps présent |
| 19h00 | Stars 90 |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h45 | Évasion |
| 22h10 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h35 | Revue de presse Française |
| 22h40 | Morte fontaine |
| 00h05 | Temps présent, |
| 01h05 | Radio France internationale |

### Mercredi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Géopolis |
| 18h45 | 7 jours en Afrique |
| 19h00 | Le miel amer |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h35 | Espace francophone |
| 22h05 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h25 | Revue de presse Arabe |
| 22h30 | Le miel amer |
| 00h00 | Géopolis |
| 00h45 | 7 jours en Afrique |
| 01h00 | Radio France internationale |

### Jeudi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Au nom de la loi |
| 19h00 | Envoyé spécial |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h35 | Dossiers justice |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h25 | Revue de presse Africaine |
| 22h30 | Envoyé spécial |
| 00h00 | Au nom de la loi |
| 00h55 | Radio France internationale |

### Vendredi

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Thalassa |
| 19h00 | Bouillon de culture |
| 20h30 | Théâtre |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h25 | Revue de presse Canadienne |
| 22h30 | Bouillon de culture |
| 00h00 | Thalassa |
| 01h00 | Radio France internationale |

| Alberta: | | Position |
|---|---|---|
| Edmonton | Shaw Cable | 43 |
| Edmonton | Vidéotron | 37 |
| Saint-Paul | Northern Cable | 35 |
| Red Deer | Shaw Cable | 31 |
| Medicine Hat | Cablev. Medicine Hat | 18 |
| Calgary | Rogers Cablesystems | |

Le Franco 8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2


## APPEL D'OFFRES

L'ACFA régionale de Bonnyville recherche un/e consultant/e pour entreprendre une étude afin de déterminer les besoins, les attentes et les intérêts des divers groupes francophones.

**GROUPES CIBLES:** Francophones de la région de Bonnyville, Grand Centre, Cold Lake et Medley.

**OBJECTIFS:**

- rejoindre les francophones de la région
- faire connaître l'Association
- déterminer les attentes et les priorités des francophones
- identifier les besoins et les intérêts de la communauté
- développer une programmation qui répond à leurs besoins

**ENTREVUES** requises avec le Conseil d'administration

**DATE LIMITE:** 3 décembre 1993

**RENSEIGNEMENT:** pour recevoir une copie des termes de l'entente communiquer avec la régionale au 826-5275 ou par Fax au 826-1923

N.B.: L'offre la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

Faire parvenir curriculum vitae, un exemplaire d'une étude et trois références à:

ACFA régionale de Bonnyville
C.P. 5414
Bonnyville (Alberta)
T9N 2G5


Services gouvernementaux Canada / Government Services Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou les services mentionnés ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de division, Direction générale de la gestion intégrée, Division du Manitoba et de la Saskatchewan, Services gouvernementaux Canada, C.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission auprès du bureau de Services gouvernementaux Canada, à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983-2372.

**PROJET**

N° 780817 - Winnipeg (Manitoba)
Immeuble Revenu Canada
391, avenue York
Travaux de rénovation

Date limite: le mercredi 8 décembre 1993

Dépôt: 250$

Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez appeler Ken Tymchak, gestionnaire de projets, au (204) 983-3149.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372

On peut également se procurer les documents de soumission pour le projet susmentionné aux bureaux de Travaux publics Canada, au 1867, rue Hamilton, pièce 500, Régina (Saskatchewan); au 101, 22e Rue est, pièce 201, Saskatoon (Saskatchewan); au 222, 4e Avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta) ainsi qu'au 9700, avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux des associations de construction des villes suivantes: Winnipeg et de Brandon (Manitoba), Régina et de Saskatoon (Saskatchewan), Calgary et Edmonton (Alberta) et Vancouver (C.-B.).

**AVIS**

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique et de l'élimination de l'amiante doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Winnipeg Bld Depository, situé au 290, rue Burrell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le lundi 6 décembre 1993 à 14h, conformément aux «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» datées du 7 août 1981.

**DIRECTIVES**

Les chèques pour les plans et le cahier des charges doivent être libellés à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

SGC élargir son service de publication électronique des appels d'offres pour inclure les marchés de construction et d'entretien au moyen du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS). Après le 3 janvier 1994, les appels d'offres ne paraîtront plus dans les journaux pour les marchés de plus de 60 000$

Pour s'abonner au SIOS, veuillez composer le 1-800-361-4637 ou le (613) 737-3374 (région de la capitale nationale). Renseignements:(819) 956-3440 (ligne d'information sur les soumissions ouvertes).

Canada


Décès

## Décès de Madame Denise Baillargeon

Partir à 86 ans quand on a le goût de vivre et d'aimer encore... Mais la maladie était venue se glisser sournoisement dans ses plus beaux rêves, pour ne laisser que tourments : arthrite et détérioration de la circulation dans les jambes et les pieds. Que d'angoisse, que d'inquiétude, que de craintes pour ta vie, que de nuits sans sommeil. Et pourtant, que de bonté, que de tendresse prodiguée.
Puis un matin doux et presque printanier, aux premières lueurs du dimanche 14 novembre 1993, dans ta petite chambre d'hôpital, entourée de tes cinq enfants et de ton compagnon Phylias, encore confiant que tu allais guérir... tu es partie soudain, yeux clos, bouche ouverte en geste d'étonnement, ton être venait de franchir le seuil mystérieux entre la vie et le trépas.
Il était là, ton Napoléon chéri, parti depuis 33 ans... pour t'emmener dans les grandes sphères du bonheur éternel, n'est-ce-pas?
Au revoir donc, et non pas adieu, petite maman.
Fais que nous nous aimions ne serait-ce qu'une infime partie de l'amour immense que tu nous a profigué! (Texte de son fils)

DENISE BAILLARGEON, décédée à Edmonton le 14 novembre 1993.

Originaire de Girouxville. Épouse de Napoléon Fontaine, décédé en novembre 1960. Mère de cinq enfants : Raymonde (High Prairie), Raymond (McLennan), Léopold (Montréal), Normand (Ed-monton) et Lorraine (Bon Accord).

**PRIÈRE À SAINT-JUDE**
**Patron des causes désespérées**

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.
Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».
3 Pater Ave Gloire
Amen.
Y.F.

## Les descendants Léger se rassemblent

CLAUDE LÉGER

DIEPPE (N.-B.)- En l'année 1693, le premier de la famille des Léger arrive en terre d'Acadie. Il se nomme Jacques, et a alors environ 25 ans. Il est soldat-tambour dans un régiment d'infanterie de la marine française, commandé par un certain Sieur de Villieu. À cette époque, la guerre sévissait entre la France et l'Angleterre, et du côté des Amériques, les deux empires sont à se bousculer à coups de batailles et d'escarmouches, notamment aux frontières de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre. Quelques années auparavant, le flibustier bostonnais William Phips avait pris Port Royal, et s'en est allé attaquer la ville de Québec, où le célèbre Frontenac l'avait repoussé «par la bouche de ses canons».

Jacques Léger, surnommé «La Rosette», a été affecté au fort français de Naxouat, sur le fleuve Saint-Jean. Ce fleuve était alors une route stratégique de communication entre l'Acadie et les colonies françaises du fleuve Saint-Laurent. Le fort était situé là où la rivière Nashwaak se jette dans le Saint-Jean, directement en face du site actuel de Fredericton. La vie de garnison n'a pas toujours été paisible, car le fort a été attaqué par la milice anglaise, venue des colonies du sud. On peut supposer que Jacques Léger a participé aux combats.

En 1695, ayant terminé son service militaire, Jacques Léger s'établit comme colon sur une terre près de Port-Royal. Deux ans plus tard, il épouse Anne Madeleine Trahan, et la famille Léger d'Acadie est fondée. Le couple a eu neuf enfants.

Pour rendre honneur à ces ancêtres fondateurs, il y aura un rassemblement des descendants de Jacques Léger et d'Anne Madeleine Trahan à Dieppe (Nouveau-Brunswick), dans le cadre du Congrès mondial acadien en août 1994. Un comité est déjà au travail à organiser cette réunion des familles Léger, Légère, et Trahan.

Ceux et celles qui désirent des renseignements peuvent l'obtenir en écrivant à: L'Association des Léger-Légère, C.P. 23117, Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 6S8.


*Parc national des Lacs-Waterton*

PARCS CANADA
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT, LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN D'UN TERRAIN DE GOLF ET D'INSTALLATIONS ET DE SERVICES AUXILIAIRES AU PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Les soumissions cachetées seront acceptées au plus tard le 14 janvier 1994, à 16 h, heure locale. Elles devront être adressées au directeur du parc national des Lacs-Waterton. La soumission a pour objet un bail portant sur le réaménagement, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'un terrain de golf ainsi que d'installations et de services auxiliaires. Le bail sera valide pour une période initiale de 25 ans, avec option de renouvellement pour une période supplémentaire de 10 ans. La durée totale du bail devrait être de 35 ans.

Il est possible d'obtenir des renseignements au sujet de l'appel d'offres et des conditions générales en vertu desquelles le bail sera accordé, auprès du directeur du parc national des Lacs-Waterton. A partir du 12 novembre 1993, on pourra se procurer les documents de soumission au bureau administratif du parc, situé chemin Mount View, au parc national des Lacs-Waterton, ou auprès du service de l'immobilier et des affaires municipales à l'adresse suivante: 220, 4e avenue sud-est, pièce 520, Calgary (Alberta). Toutes les personnes qui désirent soumissionner devront assister à la réunion organisée par le bureau du parc, qui aura lieu le 17 novembre 1993 à 10 h 30. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Lynn Yeates, Chef des installations de l'avant-pays, au (403) 859-2224.

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Directeur du parc national des Lacs-Waterton
Parc Waterton (Alberta)
T0K 2M0

Sandra B.M. Davis
Directrice générale
Région de l'Ouest







**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.A.

# BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

## BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

Rencontres tous les dimanches, lundis, mercredis et vendredis au Club de l'Aurore des Ainés de 13h à 15h. Info: 826-5275

## EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.
Le regroupement des Ainés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Lucien Sasseville au 323-4429 (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Centre culturel, club de bridge tous les lundis à 19h30. Info: Philippe Goudreault au 359-2127.

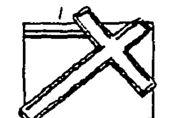
Club 4-H reprend ses activités artisanales pour les jeunes de 8 à 21 ans tous les samedis à 13h30. Info: Debbie Jacob au 359-2511.

## ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)


**Le Souper international**
de la Faculté Saint-Jean
se tiendra
le **samedi 20 novembre**
à la Caféteria à partir de **19h00**

**Pour plus de renseignements: Stéphane Vallée 465-8748**

**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

**LE FRANCO**
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2


Une simple marche vers le vidéoclub....

PARTICIPaction
petit train va loin



**Exposition biblique**

La Bible d'hier à aujourd'hui
Une histoire... Des textes... La parole...

**le 13 octobre** **École Dr. Brosseau** Bonnyville, Alberta 826-7005
**le 14 octobre** **salle paroissiale St-Louis** Bonnyville, Alberta 826-3010
**le 15 octobre** **École Voyageur base militaire de Cold Lake** Medley, Alberta 594-0666
**du 19 au 21 octobre** **École catholique de St-Paul** St-Paul, Alberta 645-3537
**du 2 au 4 novembre** **École catholique de Fort McMurray** Fort McMurray, Alberta 743-3325
**les 9 et 10 novembre** **École Plamondon - Lac La Biche** Plamondon, Alberta 798-3850
**du 12 au 15 novembre** **Paroisse de St-Isidore** St-Isidore, Alberta 624-8197
**le 17 novembre** **École catholique St-Joseph** Grande Prairie, Alberta 532-7779
**les 18 et 19 novembre** **École Mountainview** Hinton, Alberta 865-2628



SOCIÉTÉ BIBLIQUE CANADIENNE
Alberta nord
8440 - 109e Rue
Edmonton, Alberta T6G 1E2
Téléphone: 439-7729

**La Bible: toute une bibliothèque à découvrir!**


# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

## EDMONTON

Souper international de la Faculté St-Jean le 20 novembre à 19h à la caféteria. Info: Stéphane Vallée au 465-8748 (26-11)




**Le Franco**
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Téléphone: 465-6581 Télécopieur: 465-3647

## Cartes d'affaires


**McCuaig DESROCHERS**
*avocats et notaires*
**Au service de la francophonie albertaine**

**500, Banque de Montréal**
**10199, 101e Rue**
**Edmonton (Alberta) T5J 3Y4** **tél.: 426-4660**



**ABONNEZ-VOUS**




8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM____________
ADRESSE____________
____________CODE POSTAL____________
Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an: 19,26$ 2 ans: 34,24$
(TPS incluse)
Hors Canada: 34.24$

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.



**Vous déménagez...**

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

LE FRANCO
8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

**Ancienne adresse**
Nom:____________
Adresse:____________
____________
Ville:____________ Province:______
Code postal:____________

**Nouvelle adresse**
Adresse:____________
____________
Ville:____________ Province:______
Code postal:____________
à compter du:____________
Téléphone:____________



# INVESTISSEMENTS CÉRÉRALIERS DU CHEMIN DE FER

## CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

### DÉCLARATION ÉTABLIE EN APPLICATION DE L'ALINÉA 29 (1) A) DE LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1992

### INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

Les dépenses en immobilisations du CN ont pour but de remplacer les installations, les machines et le matériel roulant vieillis, d'entreprendre des projets rendus nécessaires par les diverses réglementations et par souci environnemental, d'acquérir de nouveaux marchés, ainsi que d'améliorer la qualité du service de façon à soutenir la concurrence dans le contexte actuel de la déréglementation. En 1992, l'ensemble des dépenses en immobilisations de CN Rail s'est élevé à 324,2 M$, incluant une somme de 40.8 MS prélevée sur les dons et subventions. Sur ce total, quelque 170,4 M$ ont été engagés dans l'Ouest canadien, dont 34,4 M$ au titre des investissements céréaliers. Le tableau ci-dessous en détaille les cinq principales catégories :

### IMMOBILISATIONS RÉELLES DE CN RAIL EN 1992

(en M$)

| | Ouest canadien | Céréales |
|---|---|---|
| Matériel de traction | 6,0 | 1,7 |
| Autre matériel roulant | 41,5 | 1,2 |
| Installations fixes | 79,9 | 22,6 |
| Triages, installations de réparation et de fabrication | 17,1 | 4,9 |
| Points de chargement et de déchargement (terminaux) | 25,9 | 4,0 |
| TOTAL | 170,4 | 34,4 |

### MATÉRIEL DE TRACTION

Depuis 1981, 200 engins de puissance moyenne faisant partie du parc de locomotives GR-17 ont été remis à neuf et convertis en engins de type 418. Nous disposons ainsi de locomotives et auxiliaires de traction non seulement dotés de tout le confort voulu pour les équipes, mais pouvant également être utilisés à des endroits éloignés, entrer dans la composition de trains à grande vitesse ou permettre l'exploitation des trains sans fourgon de queue. En 1992, 22 locomotives GR-17 ont été ainsi remises à neuf par financement interne et 17 autres au moyen d'un bail à long terme signé avec SLX. Le plan de revalorisation du parc de traction prévoit le remplacement des plus vieilles locomotives à puissance élevée par des engins de 4 000 HP, ainsi que la remise à neuf des locomotives de 3 000 HP, afin de revaloriser l'ensemble du parc des locomotives à grande puissance, d'en améliorer la fiabilité, d'y incorporer les équipements les plus perfectionnés, tout en assurant la sécurité et le confort des équipes. En 1992, 10 locomotives GF-30 ont fait l'objet d'une remise à neuf financée par un bail à long terme avec SLX et on a passé commande à GE, par le même mode de financement, de 25 nouvelles unités de 4 000 HP, dont les dernières ont été livrées à la fin de l'année.

Le programme d'installation de graisseurs de boudins sur les locomotives de grande puissance s'est terminé en 1992. L'application automatique d'une petite quantité de graisse sur le boudin de la roue puis sur la joue intérieure du rail permettant de réduire la résistance au roulement du train en mouvement, il s'ensuit une économie de carburant de l'ordre de 7 %.

### AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1990, le CN a acheté quatre déchargeurs de ballast dans le cadre de l'opération «supergopher» (dégarnissage), et l'idée s'est avérée très fructueuse, car ils ont permis la mécanisation du remplissage, du convoyage, de l'entreposage et du déchargement des matières indésirables. En 1992, on a fait l'acquisition de quatre nouveaux wagons de déchargement, afin d'améliorer la productivité et de réduire les coûts, ainsi que d'une autre distributrice de ballast, ce qui permet de réduire au minimum les besoins en matière de trains de travaux et de nouveau ballast grâce à une meilleure utilisation de ce dernier. De plus, on s'est porté acquéreur de 17 unités de matériel de travaux dont le bail venait à expiration le 30 août 1992.

### INSTALLATIONS FIXES

Les frais de renouvellement de la voie dans l'Ouest se sont élevés à 39,2 M$ en 1992. Ce chiffre englobe la pose de 91,9 milles de rails neufs, 44,7 milles de rails de remploi, 514 300 verges cubes de ballast, 292 695 traverses de bois, 472 500 anticheminants et 85 000 selles de rails.

Pour préserver le bon état des installations, il importe aussi de procéder au renouvellement des ponts et ponceaux, ainsi qu'à des travaux de stabilisation, de drainage et de protection contre les éboulis. Dans cette optique, plus de 20 M$ de dollars ont été investis dans l'Ouest, en 1992, pour les ponts et ponceaux, dont 11,8 M$ pour le pont enjambant le fleuve Fraser et quelque 6 M$ pour la stabilisation de la plate-forme, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis.

La valeur initiale de notre matériel de voie équivaut à environ 200 M$. L'inventaire en est constamment renouvelé et réévalué en fonction de la charge de travail, des changements technologiques, de la désuétude et des coûts de réparation. Les dépenses totales, à ce titre, pour l'ensemble du réseau se sont chiffrées à 3,7 M$ en 1992.

Par ailleurs, on a besoin de véhicules routiers non seulement pour coordonner le travail des effectifs d'entretien de la voie, des ponts et de la signalisation, mais également pour vérifier que les équipes en cause respectent les règles d'exploitation et de sécurité, les méthodes radio et autres, et qu'une communication adéquate est maintenue avec la clientèle. En 1992, l'Ouest a bénéficié de quelque 6 M$ à ce chapitre.

L'installation d'un supplément de détecteurs de boîtes chaudes contribue à améliorer la sécurité de l'exploitation. Ces dispositifs de détection de chaleur, qui sont posés le long des voies et associés à des automates vocaux, servent à déceler diverses anomalies lors du passage des trains. L'information est transmise aux équipes de trains, ainsi qu'aux postes de régulation concernés. Lorsqu'une anomalie est constatée, la station locale, par émetteur radio numérisé, ou le bureau central en avertit l'équipe du train pour qu'elle arrête ce dernier et procède à une inspection du ou des wagons suspects. Ces détecteurs répondent à la fois aux normes de sécurité du CN et aux règlements établis par le gouvernement pour une exploitation sans fourgon de queue, ainsi que pour l'acheminement des marchandises dangereuses. Cinq de ces détecteurs ont été installés dans l'Ouest en 1992.

Le projet visant à mettre en place un nouveau système de radiotéléphonie dans le territoire de régulation de Calder, lequel doit remplacer la première génération de systèmes radio assurant la liaison train et point fixe, a finalement été achevé à la fin de 1992. Ce nouveau système de radiocommunications, entièrement informatisé, fait appel à des technologies de pointe permettant un transfert de zones entre les postes de régulation durant les heures de faible trafic, ainsi qu'une priorité d'appel en cas d'urgence. Les fâcheuses tonalités de contrôle auxquelles il fallait préalablement avoir recours, avec les tours de radio éloignées, pour passer de la réception à l'émission sont désormais éliminées.

### AUTRES INSTALLATIONS (TRIAGES, ATELIERS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION)

La machine à reprofiler les roues de locomotives sans avoir à les enlever a été livrée et installée durant l'année à l'atelier diesel du triage Calder au coût de 930 000 $, soit une somme globale de 1,2 M$ compte tenu des 270 000 $ d'acompte versés en 1991.

Durant cette même année, l'atelier de matériel remorqué du triage Symington a également pris livraison d'un locotracteur de 525 000 $ tandis que la construction des installations destinées aux wagonniers du triage Thornton a été achevée au coût de 218 000 $. Par ailleurs, il a fallu remplacer trois chaudières à haute pression dans l'immeuble des Messageries à Saskatoon, ce qui a entraîné des dépenses de 100 000 $, tandis que 440 000 $ ont été affectés à du matériel d'atelier et à diverses installations dans l'Ouest. Les travaux de modernisation et de revalorisation des installations de la Traction à Transcona, qui ont pris fin en 1992, se sont chiffrés à 389 000 $. Au cours de cette même année, toujours à Transcona, on a procédé à la construction d'une installation de remise à neuf d'attelages (478 000 $), à l'amélioration des dispositifs de sécurité (100 000 $), ainsi qu'à la correction de la ventilation au sein de l'atelier du matériel remorqué (139 000 $). Enfin, se sont greffées des dépenses de 403 000 $ pour du matériel divers d'atelier.

L'année 1992 constituait la phase finale du projet de mise en place du matériel et des logiciels nécessaires à l'exploitation du système régissant les bulletins de marche (BM). Le même matériel informatique servira à l'établissement d'une feuille de train électronique ainsi qu'à l'interface du système TRACS. La feuille de train fournit les données dont ont besoin les contrôleurs de la circulation ferroviaire pour prendre, en toute connaissance de cause, les décisions concernant l'exploitation. Quant à l'interface TRACS, elle permettra d'établir une liaison directe au sein des centres de régulation entre le système de consignation du même nom et le système d'automatisation de la marche des trains.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation du CN, officiellement mis en service à Montréal en 1991, permet au personnel chargé de la planification de prévoir et d'éviter d'éventuels problèmes jusqu'à 48 heures à l'avance, et ce sur quelque 30 000 km de voies. Son expansion s'est poursuivie en 1992 et continuera en 1993.

Le projet visant à assurer, grâce à l'utilisation de matériel électronique, une exploitation sans fourgon de queue s'est terminé en 1992. C'est désormais ce matériel monté à l'arrière du train qui transmet au mécanicien de locomotive les données sur l'état de fonctionnement du système de freins à air et, au moyen d'un signal radio, permet également à l'équipe présente, de déclencher un freinage d'urgence à partir de la queue du train.

Le CN a acheté en 1992 du matériel informatique, des logiciels et des licences d'exploitation en vue d'assurer la réception, le stockage, le tri par ordre de priorité et la diffusion des messages télécopiés concernant les connaissements.

Le programme lancé en 1992 et visant à équiper les wagons de balises d'identification se poursuivra au-delà de 1993. À la demande de l'AAR, tout le matériel roulant affecté au service interréseaux doit désormais comporter une identification normalisée, ce qui se traduira par des gains de productivité reliés à une diminution de personnel, une meilleure utilisation des wagons, une baisse des réclamations, un renforcement de la sécurité lors de l'acheminement de marchandises dangereuses et un accroissement de satisfaction au sein de la clientèle, dont celle du secteur céréalier.

Le CN dispose de deux centres informatiques. Celui de Montréal est utilisé pour divers systèmes de gestion, tandis que celui de Fort Rouge est consacré aux systèmes essentiels à l'exploitation et comme point d'accès principal aux systèmes du CN par les systèmes des clients. Les systèmes d'exploitation assurent, entre autres, la gestion informatisée du trafic (TRACS), l'exploitation intermodale, ainsi que la gestion des équipes et du parc de véhicules routiers. Le centre de Montréal sert d'installation de secours pour celui de Fort Rouge. L'intégration et l'amélioration du Système d'inventaire informatisé du triage (YIS), amorcées en 1991, se sont poursuivies au cours de 1992 et doivent être achevées en 1993. Le montant global investi par le CN dans les systèmes d'information en 1992 s'est chiffré à 8,3 M$.

### POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

Le prolongement des voies d'accès aux silos dans différents endroits de l'Ouest canadien a coûté environ 1,4 MS en 1992. Durant cette même année, 8.9 MS ont été investis dans l'installation d'un terminal intermodal à levage par le haut au triage Thornton.

### L.T.G.O.– PARAGRAPHE 29 (1) C)
### Dépenses d'entretien des lignes du CN tributaires du transport du grain. Dépenses totales pour 1992

| | |
|---|---|
| Entretien de la voie | 14,094,121 $ |
| Rails et petit matérial de voie | 983,175 |
| Traverses | 592,187 |
| Ballast | 601,638 |
| Soudage, meulage et essais | 511,873 |
| Ponts, ponceaux | 1,189,092 |
| Installations de l'entretien de la voie | 468,125 |
| Déneigement | 1,928,838 |
| TOTAL | 20,369,049 $ |

## CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1993 ET 1994

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1993 et 1994.

Ce programme d'investissement fait partie intégrante de la stratégie commerciale du Canadien National. Compte tenu des conditions économiques difficiles et du contexte de la déréglementation, les plans d'investissements élaborés par le CN reflètent les efforts poursuivis par l'entreprise pour réduire ses coûts, sans toutefois compromettre la sécurité de l'exploitation ferroviaire, et pour améliorer le service offert de façon à préserver, voire accroître sa part de marché dans les secteurs du transport et de la distribution. Les prévisions budgétaires de CN Rail au chapitre des immobilisations pour 1993 se chiffrent à 419 MS, déduction faite des dons et subventions.

Le plan quinquennal de la Compagnie (1993-1997) établit à 467,4 M$ les dépenses en immobilisations pour l'année 1994.

Le tableau ci-après présente les cinq grandes catégories de dépenses du budget de 1993 des immobilisations pour l'Ouest canadien, dont les investissements céréaliers. À noter que la provision générale de 23,4 M$ applicable à l'ensemble du réseau a été retranchée des totaux relatifs aux investissements céréaliers et à l'Ouest en général; ce dernier chiffre comprend toutefois un don de 2,6 MS au titre des immobilisations.

### CN RAIL – PLAN D'IMMOBILISATIONS 1993

(en millions de dollars courants)

| | Budget 1993 des immobilisations | |
|---|---|---|
| | Ouest canadien | Céréales |
| Matériel de traction | 6,6 | 1,9 |
| Autre matériel roulant | 59,7 | 0,6 |
| Installations fixes | 68,3 | 20,0 |
| Triages, ateliers de réparation et de fabrication | 20,8 | 6,0 |
| Points de chargement et de déchargement (terminaux) | 4,8 | 1,3 |
| TOTAL* | 160,2 | 29,9 |

* Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

### MATÉRIEL ROULANT

Le programme de reconversion des locomotives de puissance moyenne doit se terminer en 1993 avec la remise à neuf de 26 engins GR-17, au coût unitaire global (dépenses en immobilisations et charges d'exploitation) de 772 000 $. La remise à neuf de locomotives à grande puissance n'est pas prévue pour 1993.

### AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les wagons de travaux constituent des éléments essentiels du matériel roulant sans lesquels il serait impossible à l'Ingénierie de maintenir les installations du CN en état pour assurer à nos clients un service sûr et fiable. En 1993, nombre de wagons affectés au transport des rails et des traverses trop abîmés pour pouvoir circuler sans danger devront être retirés du service. Pour remplacer ces wagons improductifs, il a donc fallu prévoir 3 MS au budget de 1993 pour permettre l'exécution des travaux d'ingénierie selon la planification établie.

### INSTALLATIONS FIXES

Les plans de renouvellement de la voie dans l'Ouest prévoient, pour 1993, la pose de 129,4 milles de rails neufs, 22,7 milles de rails de remploi, 312 200 verges cubes de ballast, 264 852 traverses en bois et 265 000 anticheminants.

Également au budget de l'Ouest pour cette même année figurent 6,1 MS pour les ponts et ponceaux et plus de 3 MS pour la stabilisation de la plate-forme de la voie, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis.

On envisage la construction à Transcona d'une installation de soudage bout à bout dont le coût se chiffrerait à environ 1,3 MS.

La sécurité de l'exploitation fait toujours l'objet d'améliorations grâce àl 'installation de nouveaux détecteurs de boîtes chaudes. On prévoit en poser deux en 1993 dans la subdivision de Qu'Appelle pour une somme de 292 000 S.

Tous les ans, un certain nombre de véhicules routiers deviennent désuets et leur entretien non rentable. Ils doivent donc être retirés du service et remplacés, ce qui en coûtera quelque 4 MS en 1993 pour l'Ouest canadien.

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) amorcé dans les subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, qui devait être achevé à la fin de 1993, se poursuivra jusqu'à la mi-94. Ce retard est en grande partie imputable aux fournisseurs de matériel informatique et de logiciels qui n'ont pas respecté leurs délais de livraison. Environ 1,5 MS avait été affecté à ce poste dans le budget de 1993.

### TRIAGES ET INSTALLATIONS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION

En 1993, 650 000 S seront affectés à l'acquisition et à l'aménagement d'un centre d'usinage pour les moteurs de traction de locomotives à l'atelier de la Traction à Transcona, tandis que 100 000 S serviront à l'agrandissement des locaux abritant les installations de grenaillage et de peinture Une somme initiale de 425 000 S est allouée, pour la même année, au système de traitement des eaux usées de la Traction à Transcona. La grue de relevage rail-route de 750 000 S destinée à Prince George, dont la commande avait été autorisée en 1991, sera livrée au début de 1993.

L'année 1993 marquera également le début d'un programme de revalorisation des systèmes de communications et de contrôle de la circulation ferroviaire dans la région des Prairies. La productivité des deux systèmes actuellement en place à Winnipeg et Saskatoon se trouve maintenant limitée par les systèmes de commande centralisée de la circulation (CCC) et de communications, maintenant dépassés. On se propose donc d'installer en 1993 à Winnipeg et Edmonton – pour le territoire relevant du système CCC de Saskatoon – le nouveau système numérique de contrôle de la circulation ferroviaire. L'implantation du système de radiotéléphonie dans le territoire de Saskatoon devrait également se terminer en 1993 et celle du bureau de Winnipeg en 1994, au coût global de 2 MS.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, officiellement mis en service en 1991 à Montréal, est toujours en cours d'expansion.

Le programme lancé en 1992 et visant à équiper wagons et locomotives de balises d'identification doit se terminer en 1994. Les prévisions budgétaires à ce chapitre totalisaient quelque 6,5 MS pour 1993 et 10,5 MS pour 1994. En permettant une meilleure utilisation des wagons et des locomotives, cette nouvelle technologie accroîtra également la sécurité, la rapidité et la fiabilité du service offert à nos clients.

Dans le cadre de l'objectif général que s'est fixé le CN de faciliter, à tous les niveaux de la Compagnie, l'accessibilité à une information ponctuelle et cohérente, il importe d'augmenter à mesure des besoins la capacité des processeurs et unités de stockage des gros ordinateurs. À cet effet, environ 2,5 MS du budget de 1993 ont été affectés à l'augmentation, en cours d'année, de la puissance des processeurs du centre informatique de Fort Rouge. Un autre programme visant à revaloriser les processeurs de communications se chiffre à 2,2 MS pour la même période. Cette amélioration des logiciels permettra de doubler les bases de données à Montréal pour procéder à un transfert immédiat des activités, s'il y a lieu. Le Système d'inventaire informatisé du triage (YIS), d'une importance capitale pour le CN, sert à contrôler l'ensemble de la circulation ferroviaire se déroulant dans les triages, les terminaux et les zones de manoeuvres industrielles à l'échelle du réseau. L'intégration et l'amélioration du système YIS, débutées en 1991, doivent se terminer cette année, avec un poste budgétaire de 3 MS pour l'exercice.

### POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

En 1993, des fonds totalisant environ 1 MS ont été réservés pour les voies d'accès aux silos de l'Ouest. La constitution d'une provision destinée aux projets à réaliser au sein des terminaux intermodaux est de nouveau autorisée cette année.

### RENCONTRES AVEC LES PRODUCTEURS CEREALIERS EN 1994

| DATE | COMMUNAUTÉ | LIEU |
|---|---|---|
| Mardi, le 11 janvier | Minitonas, MB. | Minitonas Town Hall |
| Mercredi, le 12 janvier | Gilbert Plains, MB. | Gilbert Plains Legion Hall |
| Jeudi, le 13 janvier | Canora, SK. | Rainbow Hall |
| Mardi, le 18 janvier | Crooked River, SK. | Community Hall |
| Mercredi, le 19 janvier | Birch Hills, SK. | Civic Centre |
| Jeudi, le 20 janvier | Glaslyn, SK. | Glaslyn Community Hall |
| Mardi, le 25 janvier | Lamont, AB. | Lamont Rec. Centre - Meeting Room |
| Mercredi, le 26 janvier | Forestburg, AB. | Forestburg Youth Centre |
| Jeudi, le 27 janvier | Trochu, AB. | Community Centre |
| Mardi, le 1 février | Hanna, AB. | Hanna Community Centre |
| Mercredi, le 2 février | Unity, SK. | New Horizons Hall |
| Jeudi, le 3 février | Kindersley, SK. | Norman Ritchie Community Centre Main Auditorium |
| Mardi, le 8 février | Dinsmore, SK. | Community Hall |
| Mercredi, le 9 février | Briercrest, SK. | Community Centre |
| Jeudi, le 10 février | Leross, SK. | Community Hall |
| Mardi, le 15 février | Glenavon, SK. | Centennial Hall - Basement |
| Mercredi, le 16 février | Hamiota, MB. | Chumah Hall |
| Jeudi, le 17 février | Carman, MB. | Legion Auxiliary Hall |
| Mardi, le 22 février | Sexsmith, AB. | Civic Centre |
| Mercredi, le 23 février | Donnelly, AB. | Guy-Donnelly Sportex |



CN — CÉRÉALIER NATIONAL